



2022

Rapport **annuel**

ville d'Ottawa
Ontario, Canada

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Préparé par la direction générale des finances et des services organisationnels





Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons que la Ville d'Ottawa est bâtie sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine. Les peuples de la Nation Anishinabe Algonquine vivent sur ce territoire depuis des temps immémoriaux. Leur culture et leur présence ont nourri et continuent de nourrir cette terre. La Ville d'Ottawa honore les peuples et les terres de la Nation Anishinabe Algonquine, ainsi que toutes les Premières Nations, les Inuits et les Métis et leurs précieuses contributions passées et présentes à ce territoire.

La Ville d'Ottawa s'est engagée à accorder une attention renouvelée aux droits des autochtones et à la réconciliation, ainsi qu'à établir des relations réciproques avec la Nation Anishinabe Algonquine hôte, les Premières Nations autochtones urbaines, les Inuits et les collectivités métisses. Le 28 février 2018, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé l'adoption d'un

[Plan d'action de réconciliation](#), qui a été élaboré afin de s'harmoniser avec l'esprit et l'intention des [appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation \(CVR\)](#). En mars 2022, les 14 actions établies dans le Plan d'action de réconciliation de 2018 étaient toutes achevées ou en cours.

En tant que municipalité, nous avons la responsabilité de mettre en œuvre les décisions politiques d'une manière qui est compatible avec la reconnaissance des droits ancestraux et des droits issus des traités protégés par la Constitution. Nous continuons à apprendre comment appliquer les principes de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), la souveraineté autochtone, l'autodétermination et la réciprocité.

Table des matières

À propos de la Ville	4
Message du maire	5
Message de la directrice municipale et la trésorière municipale	6
En bref	8
Notre Ville	10
Structure organisationnelle de la Ville d'Ottawa	12
Oui, nous sommes un excellent employeur	13
Analyse des états financiers de 2022	14
Introduction	15
Conjoncture économique	16
Situation financière consolidée	17
État des résultats consolidés	21
Réserves	28
Dettes à long terme nette	29
États financiers consolidés (audités)	34
Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) (non audité)	100
Informations statistiques (non audité)	117



À propos de la Ville

Rapport annuel 2022

Message du maire

Investir dans notre population et nos collectivités est le meilleur moyen de prospérer en tant que ville. Nous avons tous traversé des épreuves au cours des dernières années, mais nous avons franchi un cap à Ottawa. J'en vois la preuve tous les jours en rencontrant des résidents et en discutant avec des chefs d'entreprise locaux. L'enthousiasme est de retour. Et nous devons continuer sur notre lancée.

En tant que maire, j'ai mis l'accent sur l'investissement dans les infrastructures. Je suis fermement convaincu qu'il est essentiel d'investir dans les infrastructures de base de notre ville afin de soutenir l'économie d'Ottawa. L'affectation de ressources au développement et à l'amélioration de nos infrastructures génère davantage d'occasions

de développement, d'emploi et d'investissement dans notre ville. Ces investissements ne donnent pas seulement un coup de pouce à notre économie locale, mais ils établissent également une base solide afin de soutenir nos industries de détail et de services et renforcer notre collectivité dans son ensemble.

Les retombées des investissements dans les infrastructures ne se limitent pas à de simples gains financiers. Ils contribuent au bien-être général et à la prospérité des résidents d'Ottawa. En créant une ville dynamique et résiliente et un environnement où les entreprises peuvent prospérer, les emplois s'épanouir et les résidents jouir d'une meilleure qualité de vie, nous sommes tous gagnants.



En parcourant ce rapport annuel, je vous invite à découvrir les réalisations, les étapes et les stratégies qui ont permis à notre ville de progresser au cours de l'année écoulée.

Mark Sutcliffe
Maire
Ottawa, Canada



Rapport annuel 2022

Message de la directrice municipale et la trésorière municipale

J'ai le plaisir de présenter le Rapport annuel 2022 de la Ville d'Ottawa, qui continue de refléter l'histoire de la Ville en matière de saine gestion financière et de solides résultats financiers. La Ville a commencé à se remettre des effets de la pandémie en 2022, dans tous les domaines sauf celui des transports en commun. Le retour des transports en commun aux niveaux de fréquentation d'avant la pandémie est constant, mais lent, en particulier parce que les employés du gouvernement fédéral continuent de travailler à distance et représentent une part importante des usagers des transports en commun d'Ottawa. Pour tous les autres services, nous avons constaté un retour à des activités

presque courantes. À la fin de l'année 2022, la plupart des centres communautaires et de loisirs avaient repris leurs activités, bien que les taux de participation, d'inscription et de location n'aient pas retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Il y a eu des exceptions où quelques installations ont continué à être utilisées comme centres d'hébergement d'éloignement social tout au long de l'année, la Ville continuant à répondre aux besoins de notre collectivité.

L'économie d'Ottawa a également continué à s'améliorer. Les taux de chômage ont été inférieurs aux moyennes nationale et provinciale et les mises en chantier ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les répercussions les plus importantes sur les finances de la Ville ont été la hausse des taux d'emprunt pour l'émission de toute nouvelle dette et l'inflation. Deux des projets les plus importants de la Ville avaient déjà fait

l'objet d'un contrat et étaient en cours en 2022, la phase 2 du système de transport en commun par train léger sur rail (TLR) et notre nouvelle bibliothèque centrale – Ādisōke. La deuxième phase de l'expansion de notre système de transport en commun par train léger sur rail est l'un des nombreux grands projets d'infrastructure qui permettront à notre économie et à notre futur marché de l'emploi d'aller de l'avant.

La Ville d'Ottawa s'est toujours félicitée de la solidité de son cadre budgétaire. Les hausses de taxes sont restées faibles par rapport à d'autres municipalités, le personnel a mis en œuvre des mesures d'atténuation tout au long de la pandémie et jusqu'en 2022 afin de diminuer les dépenses discrétionnaires, reporter les projets d'investissement non essentiels, obtenir le soutien financier relatif à la pandémie de COVID-19 de la part des échelons supérieurs



de gouvernement et réduire les activités, le cas échéant, afin de mieux les harmoniser avec les besoins.

S&P a relevé la note de la Ville d'AA à AA+ le 1^{er} juin 2022 et, comme l'a indiqué Moody's, « la note Aaa de la dette de la Ville d'Ottawa et ses perspectives stables reflètent un historique de résultats budgétaires positifs, un fardeau de la dette gérable, des liquidités solides et une base économique stable ».

La Ville a également réussi à obtenir un financement du gouvernement fédéral afin de soutenir la conversion de 350 autobus au diesel en nouveaux autobus électriques zéro émission au cours des quatre prochaines années. Nous avons également connu une année riche en événements avec deux manifestations nationales de grande envergure qui ont eu lieu à Ottawa et le *derecho* de mai 2022. Les coûts encourus par la Ville à la suite de cette tempête ont été les plus élevés de toutes les catastrophes naturelles survenues à ce jour. Dans le cadre du rapport annuel de cette année, je suis fier de présenter une nouvelle section : Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements

climatiques (GTIFCC). Le GTIFCC résume les actions, les stratégies et les répercussions financières de la Ville relatives aux changements climatiques afin d'aider les intervenants et les décideurs à comprendre comment la Ville répond aux risques et aux occasions relatifs aux changements climatiques.

Je suis très fier des changements que nous avons apportés à notre rapport annuel cette année et j'espère que les lecteurs de ce rapport le trouveront instructif.

Wendy Stephanson
Directrice municipale et
la trésorière municipale
Ottawa, Canada

En bref



2 796 km²

Taille géographique de la Ville d'Ottawa (superficie)



6 043 km

Total des kilomètres de routes

1 017 435

Population (réelle), 2021

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, Ville d'Ottawa



1 067 310

Population, 2022

Source : Ville d'Ottawa, Prévisions démographiques et des ménages actuels



Talents



44 % Taux de bilinguisme

Une main-d'œuvre jeune et entreprenante, avec un taux de bilinguisme de 44 % et plus d'ingénieurs, de scientifiques et de personnes détenant un Ph. D. par habitant que dans toute autre ville du Canada.

Source : Ville d'Ottawa (2016)

Emploi par secteur d'activité

Décembre 2022, moyenne mobile sur trois mois, non désaisonnalisée



10,8 %

% du secteur de la production de biens



89,2 %

% du secteur des services

Source : Statistique Canada, Emploi selon l'industrie

Taux de chômage

4,2 %
Ottawa

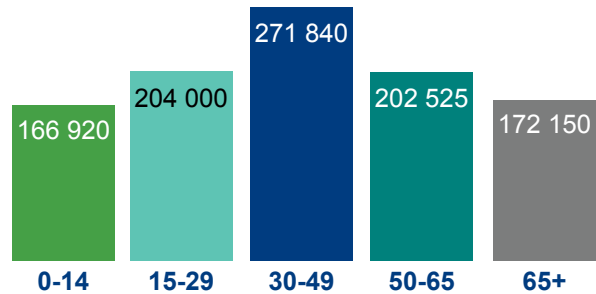
Moyenne mensuelle corrigée et saisonnalisée, par année, en 2022

Source : Statistique Canada, Caractéristiques de la population active

5,3 %
Canada

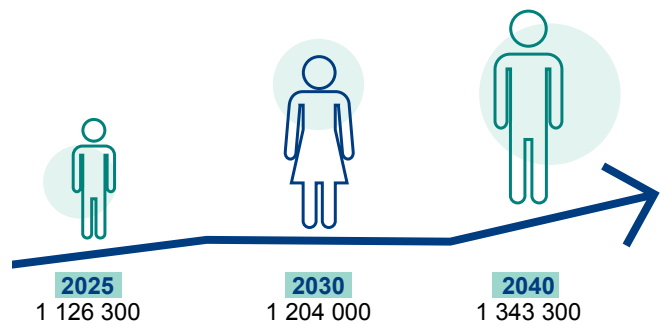
Population par âge (réel)

En années



Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, Ville d'Ottawa

Population (projections)



Source : Prévisions de la Ville d'Ottawa

Revenu médian des ménages



102 000 \$
Revenu total

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, Ville d'Ottawa

Logements abordables



2 510

Nombre total de logements abordables dans le répertoire



64

Nombre de logements abordables achevés en 2022



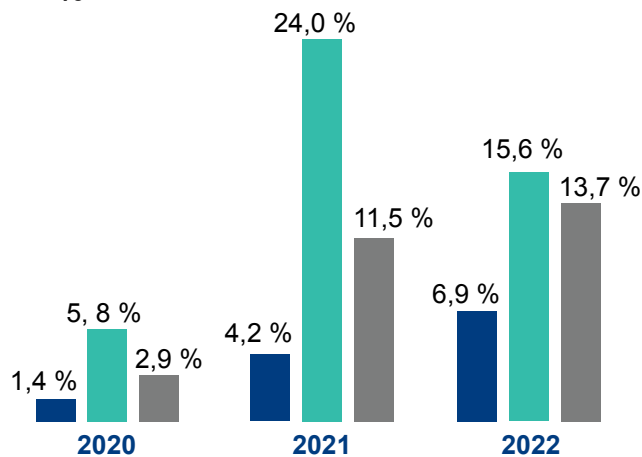
1 863

Nombre de logements actuellement en construction ou en phase préalable au développement

Source : Ville d'Ottawa, Direction du logement abordable, Services sociaux et communautaires, Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC), décembre 2022.

Taux d'inflation moyen

En %



- Inflation à Ottawa
- Inflation dans le secteur de la construction à Ottawa (résidentiel)
- Inflation dans le secteur de la construction à Ottawa (non résidentiel)

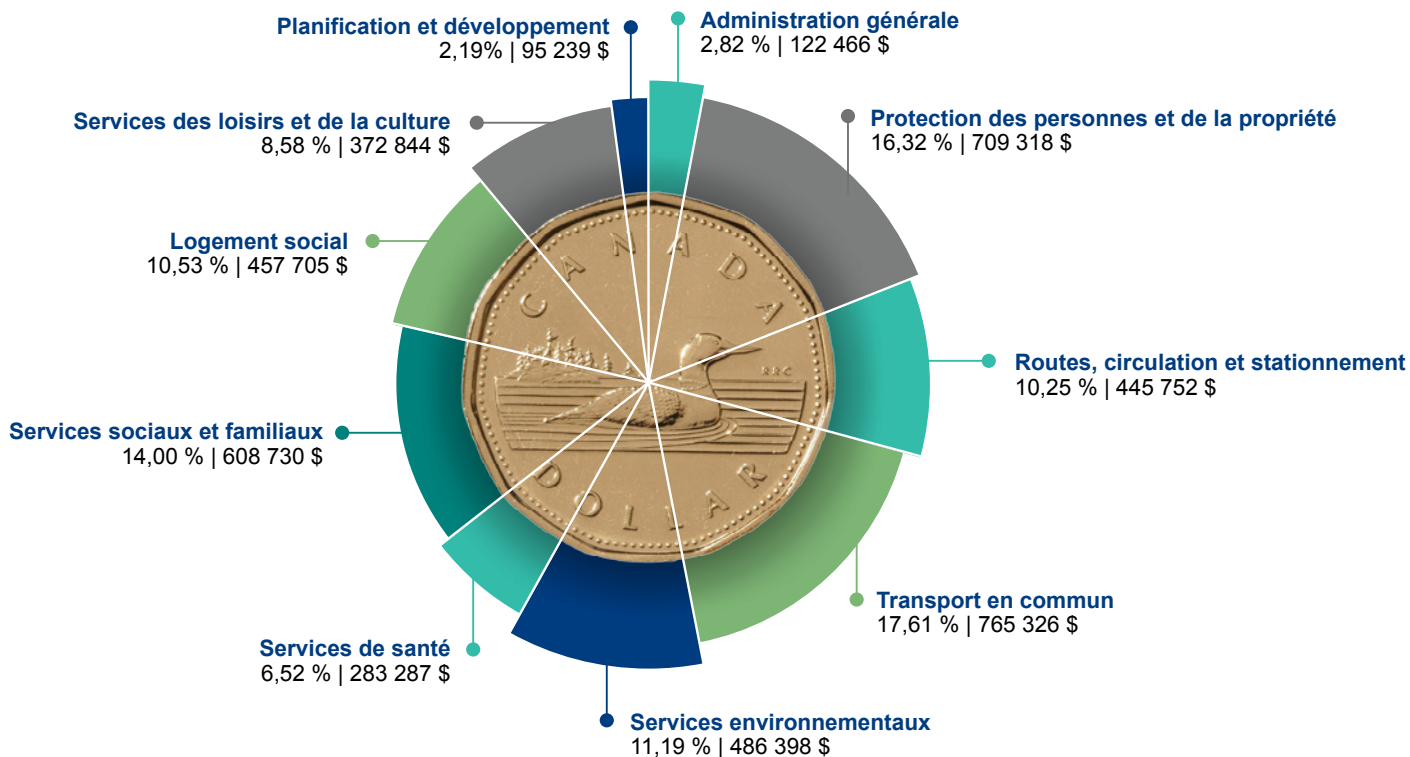
Source : Statistique Canada, région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau (partie Ontario)

Où va votre argent?

Dépenses de 2022

Total des dépenses – 4 347 065\$

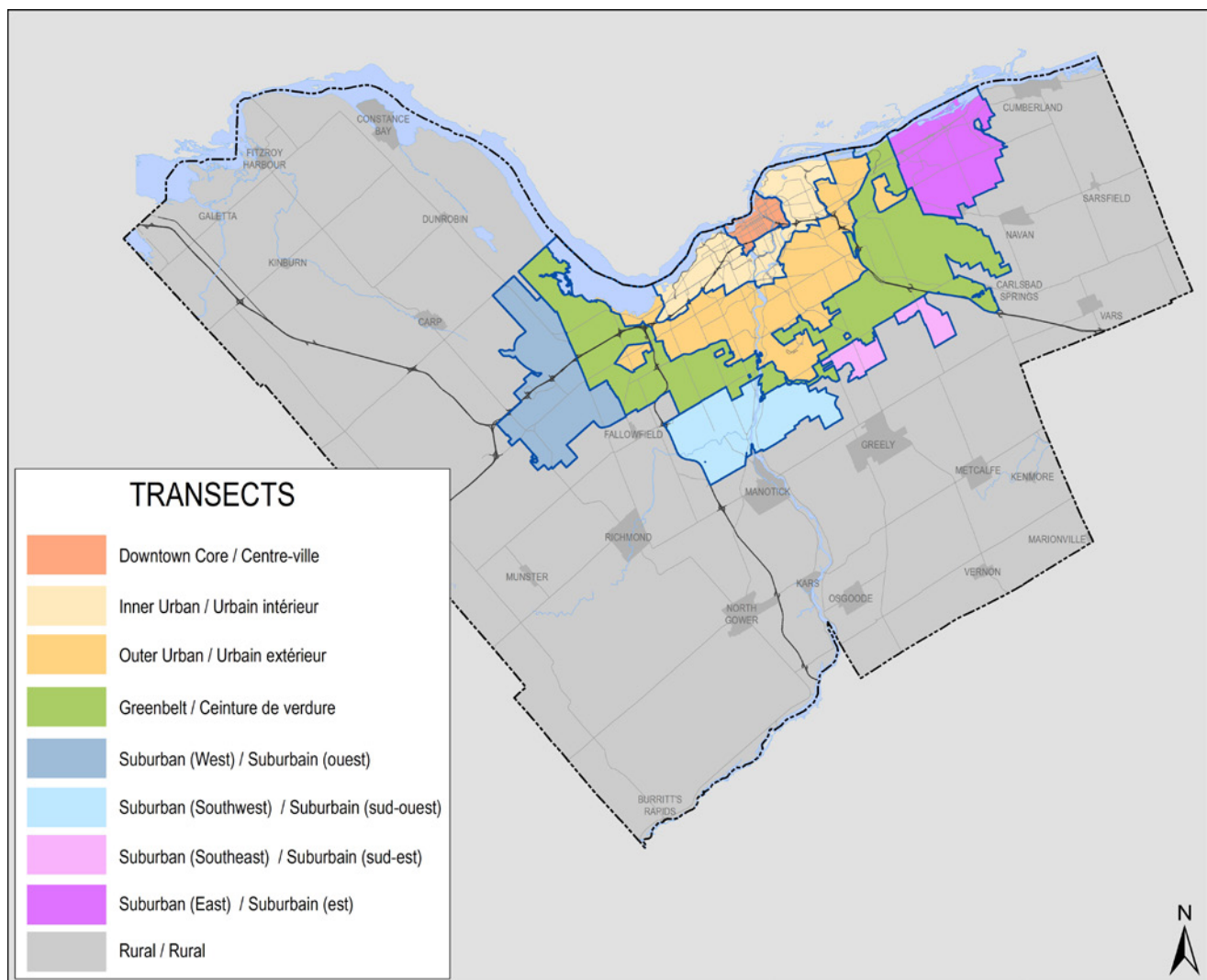
*les dollars sont en milliers (000)



Notre Ville

La Ville d'Ottawa est la capitale du Canada. Située dans l'est de l'Ontario, Ottawa est la quatrième plus grande région urbaine du Canada et compte un million de résidents. Bien qu'Ottawa soit connue pour être l'épicentre du gouvernement fédéral et son centre-ville animé, elle est également réputée pour la beauté de sa campagne et ses autres attractions rurales. La Ville d'Ottawa s'étend sur 2 796 km², ce qui est plus grand que les villes de Calgary, Edmonton, Toronto, Vancouver et Montréal réunies. Elle constitue également un mélange de collectivités urbaines, suburbaines et rurales.

Figure 1 : Carte d'Ottawa



Maire et Conseil municipal



La Ville d'Ottawa est gouvernée par un [conseil municipal de 25 élus](#), dont le maire, qui représente l'ensemble de la Ville, et 24 conseillers, qui représentent chacun un [quartier](#). Une élection municipale a eu lieu le 24 octobre 2022, et le nouveau maire et les membres du Conseil municipal ont prêté serment pour un mandat de quatre ans le 15 novembre 2022. Le Conseil municipal définit les orientations, les politiques et les budgets pour la fourniture de services à notre collectivité.

La structure de gouvernance se compose de plusieurs organes délibérants différents, mais liés entre eux, à savoir le Conseil municipal, les comités permanents et les comités consultatifs, ainsi que des agences, conseils et commissions indépendants.

Structure organisationnelle de la Ville d'Ottawa

La structure organisationnelle de la Ville d'Ottawa se compose du Conseil municipal, du directeur municipal, du Bureau du directeur municipal, du Bureau du greffier municipal, et des huit directions générales suivantes :

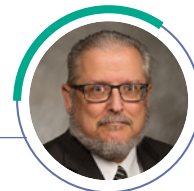


Wendy Stephanson
Directrice municipale



Bureau du directeur municipal

Steve Box
Directeur



Bureau du Greffier municipal

Rick O'Connor
Greffier municipal



Direction générale des services sociaux et communautaires

Clara Freire
Directrice générale



Direction générale des services de protection et d'urgence

Kim Ayotte
Directeur général



Direction générale des finances et des services organisationnels

Cyril Rogers
Directeur général par intérim et chef des finances



Direction générale des services d'infrastructure et d'eau

Tammy Rose
Directrice générale



Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique

Don Herweyer
Directeur général par intérim



Direction générale des travaux publics

Alain Gonthier
Directeur général



Direction générale des services des loisirs, de la culture et des installations

Dan Chenier
Directeur général



Direction générale des services de transport en commun

Renée Amilcar
Directrice générale



Le directeur municipal est l'administrateur principal du Conseil municipal et dirige l'organisation afin de fournir des services dans plus de 100 secteurs d'activité distincts par l'intermédiaire de 8 directions générales et de plus de 17 000 employés. Les états financiers consolidés fournissent des informations sur les services municipaux, le Service de police d'Ottawa, la Bibliothèque publique d'Ottawa, Santé publique Ottawa, les Zones d'amélioration commerciale d'Ottawa, Hydro Ottawa et la Société de logement communautaire d'Ottawa (LCO).

Oui, nous sommes un excellent employeur



La Ville d'Ottawa a été reconnue à maintes reprises comme l'un des meilleurs employeurs. Nous sommes honorés d'avoir été désignés comme l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada.



Analyse des états financiers de 2022



Introduction

Le rapport financier annuel de 2022 de la Ville d'Ottawa comprend les états financiers consolidés audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), comme l'exige la *Loi sur les municipalités de l'Ontario*.

Il incombe à l'administration de la Ville d'Ottawa de préparer l'analyse des états financiers. Cette analyse doit être lue parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux tableaux financiers et statistiques.

L'analyse des états financiers présente aux parties prenantes la façon dont la Ville gère les ressources financières qui lui sont confiées pour fournir des infrastructures et des services municipaux ainsi que les activités importantes qui ont eu une incidence sur les résultats de 2022 ou qui pourraient en avoir une sur les résultats futurs.

Conjoncture économique

Comme le montrent les statistiques présentées ci-dessous, la Ville d'Ottawa a connu une hausse des activités liées aux mises en chantier du secteur résidentiel par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage de la Ville (4,2 %) est resté inférieur au taux provincial de 5,7 % (2022). Les taux de chômage en 2022 ont diminué par rapport à 2021 et sont davantage comparables aux taux de chômage antérieurs à la pandémie de COVID-19.

Au 31 décembre 2022, avec des informations comparatives pour 2021.

Tableau 1 : Conjoncture économique

Contexte économique	2022	2021	% de changement
Mises en chantier – secteur résidentiel ¹	11 032	10 221	7,9 %
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	3 350	3 857	(13,1) %
Inflation – hausse annuelle de l'IPC ² (%)	6,9	4,0	2,9 %
Taux de chômage ³ (%)	4,2	6,2	(2,0) %

1 Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

2 Statistique Canada

3 Statistique Canada



Situation financière consolidée

L'état de la situation financière présente les actifs financiers et non financiers, y compris les immobilisations corporelles, dont dispose la Ville. Il énumère également les obligations de la Ville sous la forme de passifs, y compris la dette. Le total des actifs de la Ville étant supérieur à ses passifs, l'état fait apparaître un excédent accumulé.

Au 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021.

Tableau 2 : Situation financière consolidée

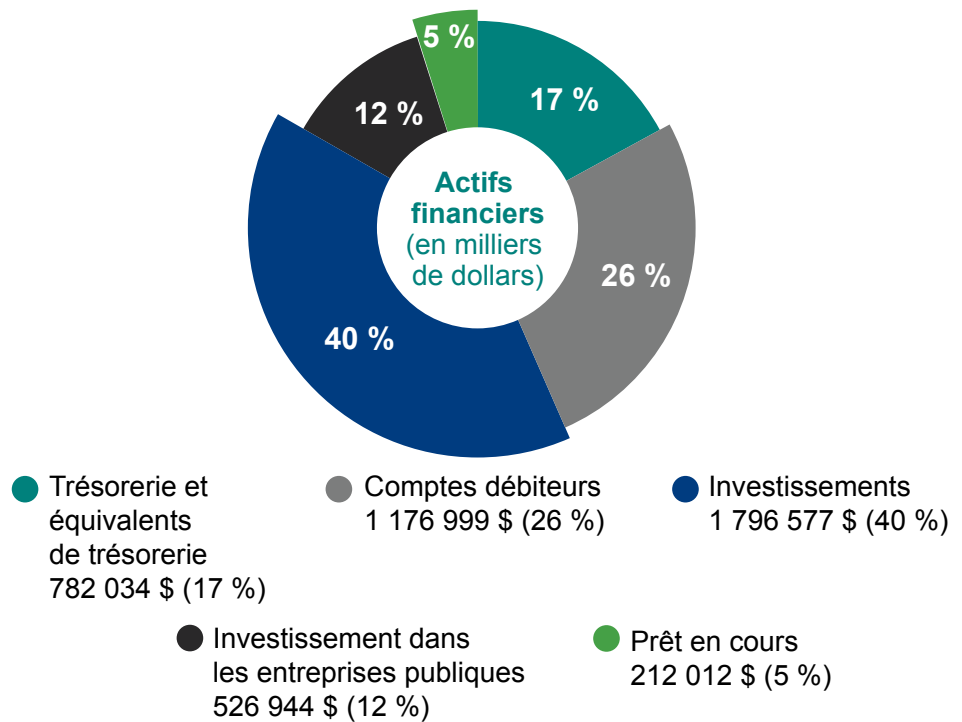
Situation financière consolidée				
(en milliers de dollars)	Résultats réels 2022	Résultats réels 2021	Écarts	% de changement
Actifs financiers	4 494 566 \$	4 142 765 \$	351 801 \$	8,49 %
Passifs	7 244 298	6 738 066	506 232	7,51 %
Dette nette	(2 749 732)	(2 595 301)	(154,431)	5,95 %
Immobilisations corporelles	20 903 977	19 636 263	1 267 714	6,46 %
Autres actifs non financiers	98 129	91 525	6 604	7,22 %
Excédent accumulé	18 252 374 \$	17 132 487 \$	1 119 887 \$	6,54 %



Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués de liquidités ou d'éléments qui peuvent être transformés en liquidités pour acquitter des dettes existantes ou financer des activités futures. Les actifs financiers de la Ville comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les investissements, les investissements dans les entreprises publiques et les prêts en cours.

Figure 2 : Actifs financiers

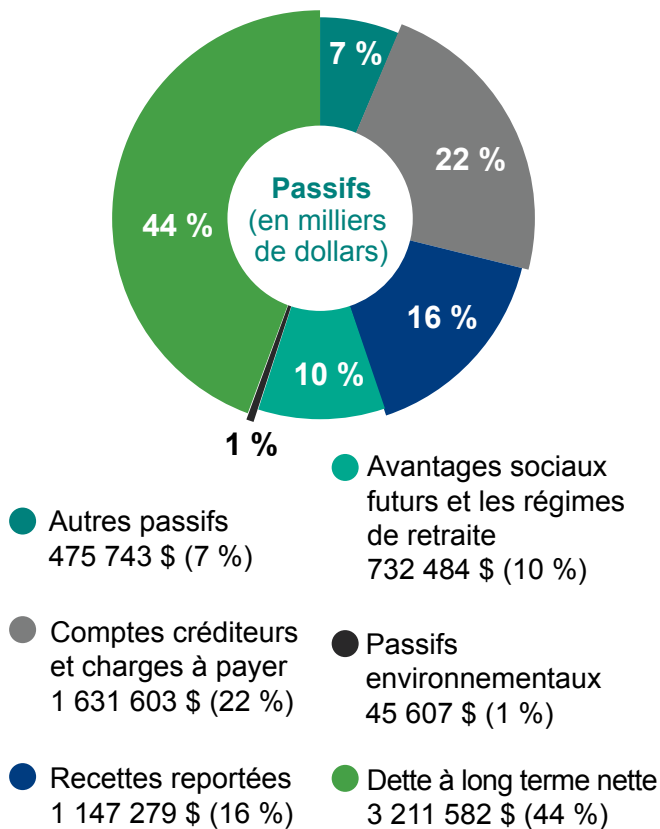


Les actifs financiers s'élevaient à 4,49 milliards de dollars à la fin de 2022, soit une hausse de 351,8 millions de dollars (8,49 %) par rapport à l'année précédente. Les principaux changements sont des hausses de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (72,8 millions de dollars), des créances (181,1 millions de dollars) et des investissements (85,4 millions de dollars). La hausse de la trésorerie et des investissements est due à l'utilisation de billets à ordre pour couvrir les sorties de trésorerie par rapport à l'année précédente, ainsi qu'à des reports de dépenses en capital et à d'autres économies de dépenses discrétionnaires qui ont permis de détenir davantage de fonds en tant qu'investissements. Les créances ont augmenté principalement en raison des recouvrements de coûts pour le maintien de l'ordre à la suite de deux grandes manifestations au centre-ville, du financement du redémarrage sûr des transports en commun pour le recouvrement des dépenses de 2022 et des pertes de recettes causées par la pandémie de COVID-19, ainsi que du financement du vaccin contre la COVID-19 en 2022.

Passifs

Le passifs représente les obligations qui doivent être payées à court et à long terme. Le passif de la Ville comprend les comptes créditeurs et les charges à payer, les produits reportés, les avantages sociaux futurs et les accords de pension, le passif environnemental, la dette nette à long terme et d'autres éléments de passif.

Figure 3 : Passif



Ces engagements s'élevaient à 7,24 milliards de dollars à la fin de 2022, soit une hausse de 506,2 millions de dollars (7,51 %) par rapport à l'année précédente. Les principaux changements sont des hausses des comptes créditeurs et des charges à payer (194,2 millions de dollars), des produits reportés (135,5 millions de dollars) et de la dette nette à long terme (171,9 millions de dollars). La hausse des comptes créditeurs et des charges à payer est principalement liée à un billet à ordre à court terme émis

en 2022 et devant arriver à échéance en 2023, ainsi qu'à la garde d'enfants, pour laquelle le financement révisé de 2022 a été reçu tardivement dans l'année et a entraîné des montants qui n'ont pas encore été versés aux prestataires de services de garde d'enfants. Les produits constatés d'avance ont augmenté en raison de la hausse des recettes provenant des redevances d'aménagement, ainsi que des fonds publics reçus en 2022, mais non encore comptabilisés en tant que recettes. La dette nette à long terme a augmenté en raison de 308,7 millions de dollars d'émissions de nouvelles dettes et de prêts, compensés par 136,8 millions de dollars de remboursement du capital de la dette.

Dette nette

La dette nette constitue la différence entre l'actif et le passif de la Ville. C'est une mesure des produits futurs requis pour s'acquitter des coûts au titre des transactions passées. La dette nette a augmenté de 154,4 millions de dollars en 2022.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers se composent principalement d'immobilisations corporelles, qui représentent le poste le plus important de l'état consolidé de la situation financière de la Ville. Étant donné que les immobilisations corporelles ne fournissent pas de liquidités et qu'elles sont généralement utilisées pour fournir des services publics, elles sont présentées séparément, avec les stocks et les charges payées d'avance, en tant qu'actifs non financiers.

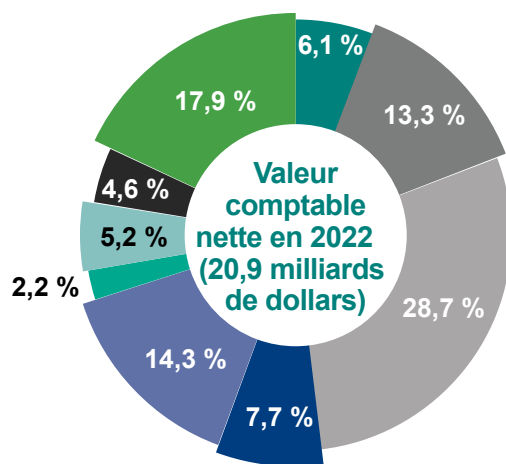
Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles représentent un investissement important pour la Ville, et l'information connexe est essentielle aux fins de la gestion, de la reddition de comptes,

de l'établissement de coûts et de l'élaboration de plans de gestion des immobilisations. Les immobilisations sont évaluées au coût historique à la date d'acquisition ou de construction et sont amorties sur leur durée de vie utile. La valeur nette comptable (VNC) résiduelle de ces actifs représente la valeur des immobilisations qui seront disponibles pour répondre aux besoins des générations futures.

Les immobilisations corporelles de la Ville comprennent surtout les infrastructures d'aqueduc et d'eaux usées, les routes, les terrains, le train léger sur rail (TLR), les bâtiments ainsi que l'outillage et les immobilisations de production. Les coûts associés à la construction de la phase 2 du train léger sur rail sont inclus dans les actifs en construction jusqu'à ce qu'il soit mis en service.

Figure 4 : Valeur comptable nette de 2022



- Bâtiments et améliorations
1,27 G\$ (6,1 %)
- TLR
1,61 G\$ (7,7 %)
- Machinerie et immobilisations de production
1,09 G\$ (5,2 %)
- Infrastructure linéaire – routes
2,77 G\$ (13,3 %)
- Foncier
2,98 G\$ (14,3 %)
- Véhicules
0,96 G\$ (4,6 %)
- Infrastructure linéaire – aqueduc/eaux usées
6,01 G\$ (28,7 %)
- Améliorations foncières
0,46 G\$ (2,2 %)
- Actifs en cours de construction
3,75 G\$ (17,9 %)

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles de la Ville au 31 décembre 2022 était de 20,9 milliards de dollars et a augmenté de 6,5 % par rapport au solde de 19,63 milliards de dollars en 2021. La hausse nette de 1,27 milliard de dollars résulte de l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 1,22 milliard de dollars et d'apports d'immobilisations corporelles pour un montant de 469 millions de dollars.

Cette hausse a été partiellement compensée par un amortissement annuel de 400 millions de dollars et des cessions d'actifs d'une valeur comptable nette de 21 millions de dollars. Les principaux projets qui ont contribué à la hausse des immobilisations corporelles sont la phase 2 du TLR (710 millions de dollars), les projets routiers (182 millions de dollars) et les infrastructures d'aqueduc et d'eaux usées (456 millions de dollars).

Excédent accumulé

L'excédent accumulé est le principal indicateur des ressources financières dont dispose la municipalité pour fournir des services futurs. Il représente l'ensemble des actifs (financiers et non financiers) et des passifs de la Ville. L'excédent accumulé a progressé de 1,120 milliard de dollars et se compose de la hausse de l'investissement de la Ville dans les immobilisations corporelles

de 1,031 milliard de dollars, de la hausse des réserves de 62 millions de dollars, de la croissance de l'investissement de la Ville dans Hydro Ottawa de 20 millions de dollars, de diminutions des passifs non capitalisés de 2 millions de dollars et d'une hausse de 5 millions de dollars du Fonds de dotation de la Ville selon le principe des coûts.

État des résultats consolidés

L'état des résultats consolidés présente les recettes et les dépenses afin de résumer les transactions qui ont eu des répercussions sur l'excédent accumulé au cours de l'année.

La présentation des budgets suit les exigences du Règlement de l'Ontario 284/09 pris en application de la *Loi sur les municipalités*. La *Loi sur les municipalités* exige des municipalités qu'elles préparent des budgets équilibrés dans lesquels figurent les prévisions des sommes dont elles auront besoin pendant l'année. Cela signifie que les municipalités doivent avoir ou recueillir les sommes suffisantes, chaque année, par la fixation de taux d'imposition, de redevances d'eau et de droits d'utilisation, pour financer les dépenses en immobilisations et les dépenses de fonctionnement pour l'année. La Ville d'Ottawa, à l'instar d'autres municipalités, continue de préparer ses budgets annuels selon la méthode de comptabilité d'exercice modifiée, sans excédent ni déficit prévu. La méthode de comptabilité d'exercice modifiée estime certains éléments de trésorerie, par exemple les emprunts, le coût initial des actifs et le remboursement de dettes, comme étant des recettes et des dépenses. Toutefois, elle les accumule, ainsi que d'autres transactions, en les comptabilisant au moment où ils se produisent et non au moment où l'argent est reçu ou versé.

L'établissement des états financiers à la fin de l'exercice est fait différemment. La province exige des municipalités qu'elles suivent les normes établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) pour les gouvernements au Canada. Selon la recommandation du CCSP, les états financiers doivent être préparés selon la comptabilité d'exercice intégral. L'organisation qui utilise une telle méthode comptabilise ses recettes comme ayant été gagnées, même si elle n'a pas encore reçu les sommes, et déclare ses dépenses lorsqu'elles sont engagées, même si la facture n'a pas encore été payée. Cela comprend des montants supplémentaires liés aux entités consolidées, à l'amortissement, aux avantages postérieurs à l'emploi, aux passifs futurs, aux actifs apportés, à l'acquisition d'actifs et aux transferts vers/depuis les réserves.

La note 23 des états financiers réconcilie le budget approuvé avec les chiffres du budget figurant dans le présent rapport annuel et dans les états financiers consolidés établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits

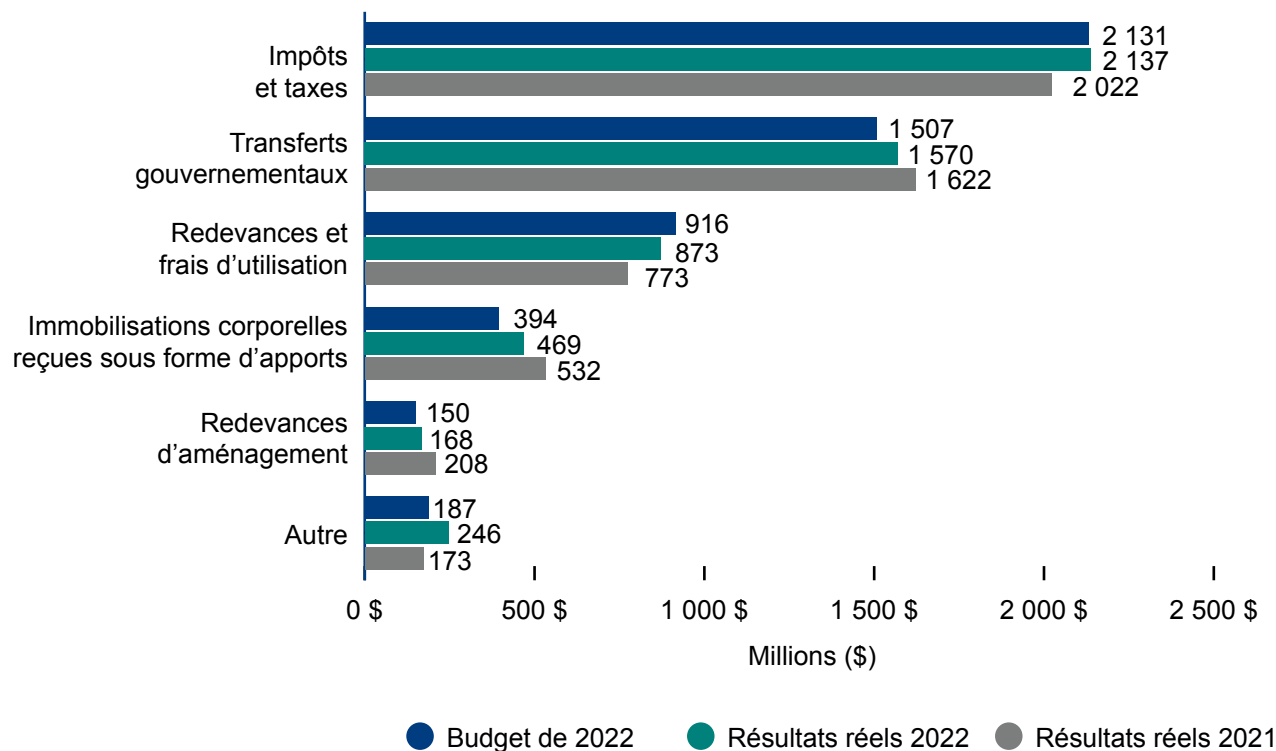
Le tableau 3 et la figure 5 ci-dessous fournissent des informations sur les produits pour le budget de 2022, les chiffres réels de 2022 et les chiffres réels de 2021. Le tableau 3 présente également les écarts entre les chiffres réels et le budget, ainsi que les écarts entre les chiffres réels d'une année sur l'autre.

Tableau 3 : Comparaison des produits

Produits					
(en milliers de dollars)	Budget de 2022	2022 Résultats réels	2021 Résultats réels	Écart entre les chiffres réels et le budget	Écart des chiffres réels sur un an
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2 131 221 \$	2 137 217 \$	2 022 302 \$	5 996 \$	114 915 \$
Paiements de transfert	1 506 625	1 569 569	1 622 478	62 944	(52 909)
Redevances et frais d'utilisation	915 634	873 192	772 857	(42 442)	100 335
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	393 947	469 303	532 071	75 356	(62 768)
Redevances d'aménagement	150 043	168 419	208 393	18 376	(39 974)
Revenus de placement	54 479	74 237	61 257	19 758	12 980
Amendes et pénalités	55 675	46 791	41 073	(8 884)	5 718
Autres produits	43 503	84 875	23 067	41 372	61 808
Quote-part des gains de l'entreprise publique	33 800	39 674	47 356	5 874	(7 682)
Recettes totales	5 284 927 \$	5 463 277 \$	5 330 854 \$	178 350 \$	132 423 \$

Figure 5 : Sources des produits de 2022

Recettes de 2022 – D'où vient l'argent?



Comparaison avec le budget

Les produits ont été supérieures au budget de 178,3 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des transferts gouvernementaux, des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports et des autres produits.

Les paiements de transfert ont été supérieurs au budget de 62,9 millions de dollars, principalement en raison des recouvrements de coûts pour le Programme des coûts extraordinaires des services de police dans la capitale nationale, qui couvre des événements uniques de grande envergure. En 2022, il y a eu deux grandes manifestations qui étaient des événements imprévus et qui n'avaient pas été budgétées.

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports représentent des actifs donnés ou apportés à la Ville par des promoteurs. Comme le calendrier des travaux d'aménagement varie, il est difficile de budgéter avec précision le montant qui sera versé à la Ville.

Les autres produits ont été supérieures au budget de 41,4 millions de dollars en raison du Programme de prêts Maisons durables Ottawa, de la hausse des fonds reçus pour les projets d'infrastructure d'aqueduc et d'eaux usées, d'un plus grand nombre de projets de règlements financiers de frais, de la vente de terrains et d'un changement de méthode comptable pour le logement social.

Comparaison avec l'année précédente

Les produits ont augmenté de 132,4 millions de dollars par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la hausse des impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité, des redevances et frais d'utilisation, et d'autres produits. Cette baisse est partiellement compensée par une diminution des transferts gouvernementaux, des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports et des redevances d'aménagement.

Les impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité ont augmenté de 114,9 millions de dollars, principalement en raison de la hausse de l'impôt et des taxes prélevés de 3 %, d'une hausse du rôle d'évaluation due à de nouvelles propriétés, ainsi que d'une hausse de la taxe hôtelière, l'hébergement hôtelier ayant commencé à revenir aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19.

Les redevances et frais d'utilisation ont augmenté de 100,3 millions de dollars. Les recettes des transports en commun ont augmenté en raison du retour physique des résidents au travail (42,1 millions de dollars), les recettes d'aqueduc et d'égouts ont augmenté en raison de la hausse des tarifs (13,8 millions de dollars) et les recettes des loisirs ont augmenté en raison du retour à la normale des installations et des programmes après la pandémie de COVID-19 (20,9 millions de dollars).

Les autres produits ont augmenté de 61,8 millions de dollars en raison du Programme de prêts Maisons durables Ottawa, d'une hausse du nombre de projets avec paiement en espèces, d'une hausse de la vente de terrains excédentaires, d'une hausse du montant reçu pour les projets d'aqueduc et d'eaux usées, d'une hausse des subventions de la zone d'amélioration commerciale (ZAC) et du parrainage d'entreprises, ainsi que d'un changement de méthode comptable pour le logement social.

Les paiements de transfert ont diminué de 52,9 millions de dollars, principalement en raison de la baisse des financements relatifs à la pandémie de COVID-19 (137,7 millions de dollars), tels que le programme d'Aide financière pour la relance sécuritaire (AFRS) et les programmes de vaccination, du paiement unique pour le financement de la taxe fédérale sur l'essence qui a été reçu en 2021, mais pas en 2022 (57,0 millions de dollars), ainsi que de la baisse du financement des immobilisations pour divers programmes (25,8 millions de dollars), tels que le financement du recouvrement des coûts du train léger sur rail pour la phase 2 et le financement fédéral dans le cadre du volet Infrastructure de transport en commun (VITC) du Plan Investir dans le Canada. Elles ont été compensées par des hausses dans le Programme des coûts extraordinaires des services de police dans la capitale nationale (52,2 millions de dollars), de nouveaux programmes de garde d'enfants pour le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, y compris des initiatives de financement ponctuelles (71,2 millions de dollars), le financement des services sociaux lié à la hausse du nombre de cas (18,4 millions de dollars) et un changement de méthode comptable pour la Commission de la capitale nationale, qui comptabilise les prêts-subventions comme des subventions gouvernementales (25,8 millions de dollars).

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. En 2022, les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont diminué de 62,8 millions de dollars. Les montants varient d'une année à l'autre en fonction du calendrier des travaux d'aménagement.

Les redevances d'aménagement ont diminué de 40,0 millions de dollars. Les recettes des redevances d'aménagement ne sont pas comptabilisées tant que les fonds n'ont pas été dépensés aux fins prévues, de sorte que le produit comptabilisé chaque année peut fluctuer.

Dépenses

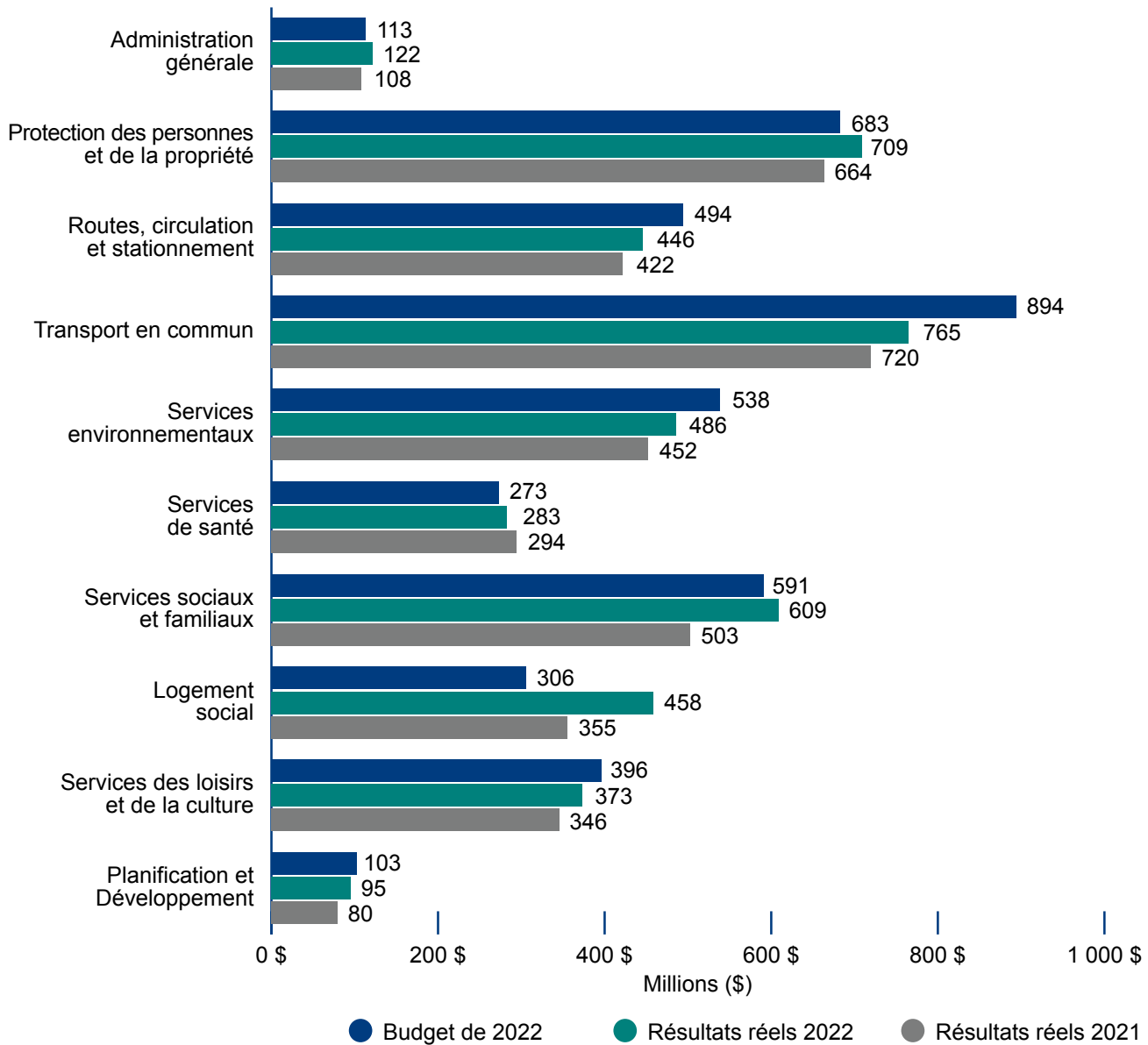
Le tableau 4 et la figure 6 ci-dessous fournissent des informations sur les dépenses pour le budget de 2022, les chiffres réels de 2022 et les chiffres réels de 2021. Le tableau 4 présente également les écarts entre les chiffres réels et le budget, ainsi que les écarts entre les chiffres réels sur un an.

Tableau 4 : Dépenses

Dépenses					
(en milliers de dollars)	Budget de 2022	2022 Résultats réels	2021 Résultats réels	Écart entre les chiffres réels et le budget	Écart des chiffres réels sur un an
Affaires gouvernementales	112 946 \$	122 466 \$	108 433 \$	9 520 \$	14 033 \$
Protection de la personne et de la propriété	682 710	709 318	663 964	26 608	45 354
Routes, circulation et stationnement	494 424	445 752	421 652	(48 672)	24 100
Transports en commun	893 716	765 326	719 757	(128 390)	45 569
Services environnementaux	537 976	486 398	451 934	(51 578)	34 464
Services de santé	273 148	283 287	294 234	10 139	(10 947)
Services sociaux et familiaux	591 099	608 730	502 889	17 631	105 841
Logement sociaux	305 636	457 705	354 510	152 069	103 195
Services récréatifs et culturels	395 877	372 844	346 481	(23 033)	26 363
Planification et développement	102 719	95 239	79 561	(7 480)	15 678
Total des dépenses	4 390 251 \$	4 347 065 \$	3 943 415 \$	(43 186 \$)	403 650 \$

Figure 6 : Dépenses de 2022

Dépenses de 2022 – Où va l'argent?



Comparaison avec le budget

Les dépenses liées aux routes, à la circulation et au stationnement ont été inférieures aux prévisions, principalement en raison de coûts d'entretien et d'amortissement moins élevés que prévu.

Les dépenses de transport en commun ont été inférieures au budget en raison d'une réduction des dépenses principalement attribuable à des postes vacants, à une réduction de l'amortissement ainsi qu'à une diminution des coûts de maintenance.

Les dépenses des services environnementaux ont été inférieures au budget en raison d'économies relatives aux postes vacants et à la diminution du nombre de réparations d'urgence.



Comparaison avec l'année précédente

La protection des personnes et de la propriété a augmenté de 45 millions de dollars en 2022 pour atteindre 709 millions de dollars, principalement en raison des coûts de maintien de l'ordre supplémentaires qui ont été associés à deux manifestations au centre-ville.

Les routes, à la circulation et au stationnement ont augmenté de 24 millions de dollars en 2022 pour atteindre 446 millions de dollars, principalement en raison des coûts de nettoyage du *derecho* qui s'est produit en mai 2022, ainsi que de la hausse des coûts de l'entretien hivernal et du parc automobile.

Le transport en commun a augmenté de 45 millions de dollars en 2022 pour atteindre 765 millions de dollars en raison des coûts supplémentaires relatifs à la pandémie de COVID-19, ainsi que des coûts supplémentaires relatifs aux manifestations du centre-ville qui ont perturbé les itinéraires de transport en commun.

Les services environnementaux ont augmenté de 34 millions de dollars en 2022 pour atteindre 486 millions de dollars en raison de la hausse des dépenses de réparation et d'entretien et de la hausse des dépenses d'amortissement.

Les services sociaux et familiaux ont augmenté de 106 millions de dollars en 2022 pour atteindre 609 millions de dollars, en raison de la hausse du nombre de dossiers et des prestations, et de la hausse des dépenses de garde d'enfants due à l'introduction du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Le logement sociaux a augmenté de 103 millions de dollars en 2022 pour atteindre 458 millions de dollars en raison de la hausse des coûts des programmes et des coûts associés au logement locatif abordable, y compris la hausse des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital liées à la Société de logement communautaire d'Ottawa.

Les services récréatifs et culturels ont augmenté de 26 millions de dollars en 2022 pour atteindre 373 millions de dollars, principalement en raison de la levée des restrictions relatives à la pandémie de COVID-19 qui a permis à un plus grand nombre d'installations et de programmes de reprendre leurs activités habituelles.

Réserves

Les réserves sont un outil essentiel afin de permettre aux municipalités de financer des projets d'investissement, d'atténuer les risques financiers et de maintenir les services essentiels. La gestion des fonds de réserve est un facteur important de la situation financière globale de la Ville, car elles influencent la viabilité et la souplesse financières. Les fonds de réserve sont établis par le Conseil municipal au moyen de règlements, qui décrivent l'objectif, le fonctionnement et les dépenses admissibles d'une réserve particulière. Les réserves représentent les excédents de l'année précédente ou de l'année en cours qui doivent être utilisés à des fins prévues par les statuts approuvés par le Conseil municipal. Le solde du fonds de réserve est inclus dans l'excédent accumulé de la Ville et constitue la composante la plus importante de l'excédent accumulé après les 17,5 milliards de dollars investis par la Ville dans des immobilisations corporelles.

La Ville d'Ottawa utilise une approche de portefeuille pour gérer les fonds de réserve. Le regroupement des fonds de réserve utilisés à des fins semblables réduit le risque global en offrant une plus grande souplesse pour gérer les fluctuations ou répondre à des événements inattendus. Les trois portefeuilles de fonds de réserve discrétionnaires sont les suivants : fonctionnement, immobilisations, fonctionnement et immobilisations combinés.

Les fonds de réserve de fonctionnement sont généralement utilisés pour stabiliser ou atténuer les répercussions des dépenses ponctuelles, des déficits et des événements inattendus ou urgents, ou pour accumuler des fonds en vue d'engagements futurs. Les fonds de réserve en immobilisations sont généralement utilisés pour financer des travaux d'investissement. Lorsqu'un projet est approuvé, les fonds sont mis de côté et peuvent être investis par la Ville jusqu'à ce qu'ils soient dépensés. Les fonds de réserve de fonctionnement et d'immobilisations combinées permettent de gérer la volatilité des activités et de financer les travaux d'investissement.

Outre les trois portefeuilles de fonds de réserve discrétionnaires, la Ville gère également un portefeuille de fonds de réserve restreints, qui comprend la taxe fédérale et provinciale sur l'essence. Ces fonds de réserve sont imposés par des lois provinciales ou des accords contractuels et ne peuvent être utilisés qu'aux fins prévues.

Les réserves sont un élément essentiel du plan financier à long terme de la Ville. Afin d'assurer la souplesse et la liquidité, de rester viable et d'atténuer les effets des mesures extraordinaires, la Ville a fixé des soldes minimums et maximums qui sont maintenus afin de garantir sa solidité financière.

Au 31 décembre 2022, les fonds de réserve de la Ville ont augmenté de 62 millions de dollars (de 680 millions de dollars en 2021 à 742 millions de dollars en 2022), ce qui représente une hausse de 9,1 %.

Tableau 5 : État des fonds de réserve

Fonds de réserve (en milliers de dollars)	2022	2021	Hausse
Fonds de réserve de fonctionnement	158 029 \$	157 867 \$	162 \$
Fonds de réserve d'immobilisation	242 608	228 565	14 043
Fonds de réserve de fonctionnement et de capital combiné	220 834	196 995	23 839
Sous-total des fonds de réserve discrétionnaires	621 471	583 427	38 044
Total des fonds de réserve affectés	120 400	96 422	23 978
Total des fonds de réserve	741 871 \$	679 849 \$	62 022 \$

Dettes à long terme nettes

Utilisation de la dette

La dette à long terme est une source importante de financement du capital de la Ville pour lui permettre de se développer et de maintenir ses actifs en bon état. La législation provinciale limite l'utilisation de la dette à long terme au financement de la construction ou de l'acquisition d'immobilisations qui ont été approuvées par le Conseil municipal dans le budget d'investissement. Cette utilisation prudente de la dette à long terme présente trois avantages principaux :

1. Le coût anticipé des projets d'investissement est harmonisé avec la durée de vie utile des actifs. Cela améliore l'équité entre les générations en permettant aux futurs contribuables de payer pour les actifs dont ils bénéficient.
2. Cela peut permettre d'avancer le calendrier des projets d'investissement nécessaires au maintien ou à l'amélioration des services municipaux lorsque les financements internes ou externes sont limités.
3. Les municipalités ont accès à des emprunts obligataires assortis de taux d'intérêt fixes pendant toute la durée de la dette. Lorsque les taux d'intérêt sont inférieurs au taux d'inflation dans le secteur de la construction, il est en fait moins coûteux, sur la base de la valeur actuelle nette, de financer un projet d'investissement par l'emprunt et de dépenser plus tôt pour éviter un coût plus élevé plus tard en raison de l'inflation et d'autres facteurs de risque.

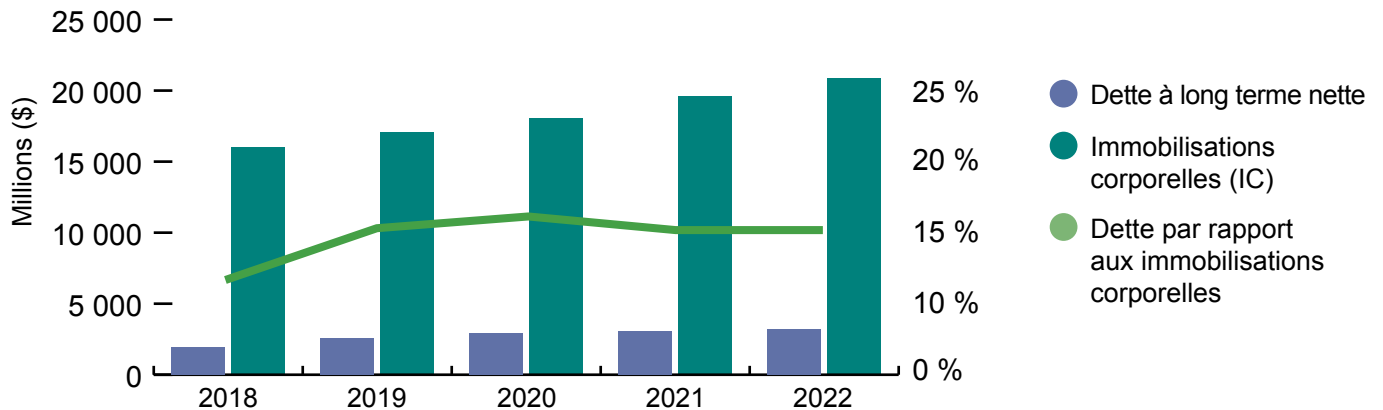
Au 31 décembre 2022, la dette nette à long terme de la Ville s'élevait à 3,21 milliards de dollars, soit une hausse de 172 millions de dollars par rapport à l'année précédente. La Ville a émis 308,7 millions de dollars de nouvelle dette à long terme en 2022 pour financer divers projets et programmes d'investissement, notamment une obligation verte de 200 millions de dollars pour financer la phase 2 du TLR, 20 millions de dollars pour d'autres projets de transport en commun, 23,7 millions de dollars pour les routes et les ponts, 39,7 millions de dollars pour les égouts sanitaires et pluviaux, et 2,6 millions de dollars pour les services de protection de l'environnement. La Ville a également conclu de nouveaux accords de prêt pour financer le Programme de prêts Maisons durables Ottawa et les autobus zéro émission, et a reçu 22,7 millions de dollars en prélèvement de prêts.

La dette à long terme nette représente 15 % des immobilisations corporelles de la Ville, qui s'élèvent à 20,90 milliards de dollars (sur la base de la valeur comptable nette). Du point de vue du propriétaire, cela équivaut à une hypothèque de 90 000 dollars sur une maison de 600 000 dollars.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la dette à long terme nette de la Ville a augmenté proportionnellement à la croissance des immobilisations corporelles de la Ville. Mais la plupart des besoins en capitaux de la Ville sont financés par d'autres sources, telles que les réserves de trésorerie, les redevances d'aménagement, les subventions et d'autres recettes d'investissement.

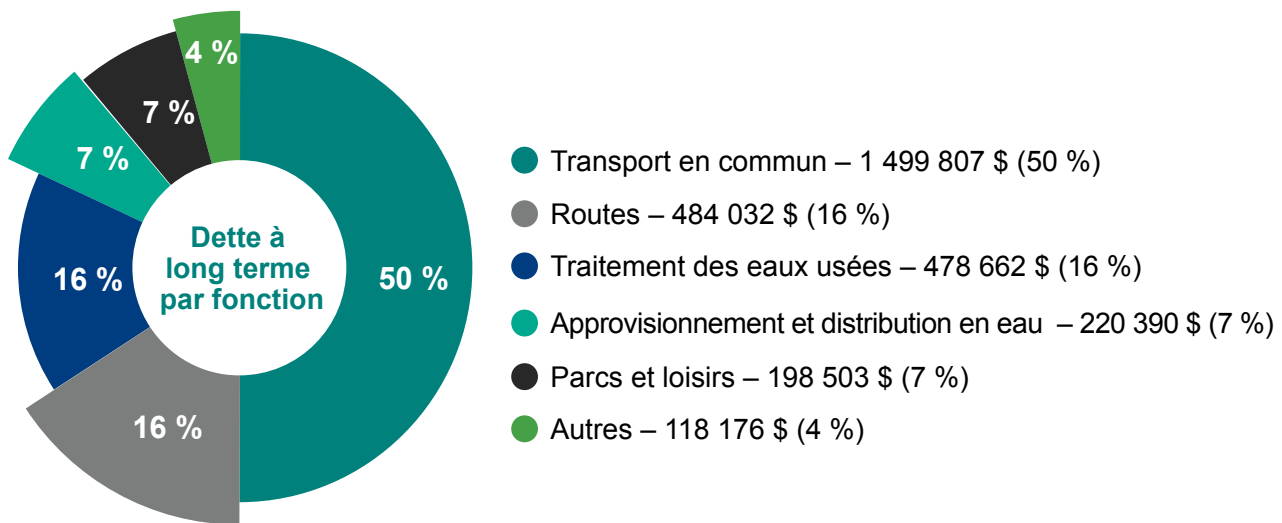
Figure 7 : Dette à long terme par rapport aux immobilisations corporelles

Dette à long terme par rapport aux immobilisations corporelles



La dette à long terme est utilisée pour financer de nombreux types de projets. Elle est le plus souvent utilisée pour financer des projets qui ont une longue durée de vie, notamment les transports publics, les routes, les installations d'aqueduc et d'eaux usées. Le graphique ci-dessous illustre la proportion de la dette à long terme par fonction⁴.

Figure 8 : Dette à long terme par fonction



⁴ Les autres fonctions comprennent la Planification et le Développement, le Service de police, l'assainissement de l'environnement, les pompiers, les services sociaux et familiaux, les services de déchets et de recyclage, les bibliothèques, l'inspection de la protection, l'administration générale, la santé. 212 millions de dollars de dette récupérable exclus dans transport en commun pour mieux refléter les proportions de la dette nette par fonction.

Le Programme d'obligations vertes de la Ville d'Ottawa

La Ville d'Ottawa a été la première municipalité canadienne à émettre une obligation verte. Les obligations vertes sont une forme innovante de financement par l'emprunt qui démontre l'engagement de la Ville dans la lutte contre les changements climatiques. Les recettes sont utilisées pour financer des projets d'investissement qui favorisent la durabilité environnementale en s'adaptant aux effets des changements

climatiques ou en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). À ce jour, la Ville a émis cinq obligations vertes pour un montant total de plus d'un milliard de dollars afin de financer des projets de train léger sur rail. En 2022, la Ville était le deuxième plus grand émetteur municipal et le quatrième plus grand émetteur gouvernemental d'obligations vertes au Canada.

Niveau d'endettement

Le niveau d'endettement fait l'objet d'un suivi attentif dans le cadre des plans financiers à long terme de la Ville, afin de garantir le maintien de la situation financière de la Ville conformément aux principes de son cadre fiscal. Le Conseil municipal fixe des objectifs prudents en matière de ratio du service de la dette pour les programmes financés par les taxes et les redevances. Ce ratio représente la part des recettes propres qui peuvent être utilisées pour payer le principal et les intérêts de la dette émise.

Les programmes financés par les tarifs comprennent les services d'aqueduc, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Les recettes propres comprennent celles qui sont perçues au moyen de la facture d'eau. Les programmes financés par les taxes comprennent ceux qui sont financés principalement par l'impôt foncier, tels que les transports, les loisirs, les bibliothèques et le Service de police. Les recettes propres des programmes fiscaux comprennent les impôts

fonciers, les paiements tenant lieu de taxes et les frais d'utilisation. Les dettes remboursées par des redevances d'aménagement ou des taxes sur le gaz ne sont pas incluses dans les programmes financés par les taxes ou les tarifs, mais sont incluses dans le ratio du service de la dette consolidé de la Ville, qui est régi par la limite de remboursement provinciale. Les transferts gouvernementaux, les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports et les recettes provenant des redevances d'aménagement sont exclus de tous les calculs.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la Ville se situe bien en deçà de chacune des limites. Les ratios ont diminué par rapport à l'année précédente en raison de la croissance continue des recettes propres et en profitant des taux d'intérêt historiquement bas observés au cours des deux dernières années. Les ratios indiquent la forte capacité de la Ville à honorer ses obligations en matière de dette tout en étant en mesure d'honorer les mandats de service en cours.

Tableau 6 : Ratios du service de la dette

Ratios du service de la dette	Limites autorisées	2022	2021
Financé par les taxes	7,5 %	4,1 %	4,7 %
Financé par les redevances	15 %	11,4 %	13,2 %
Taxes et redevances combinées	8,5 %	5,0 %	5,9 %
Limite provinciale de remboursement annuel	25 %	8,4 %	9,1 %

Fonds d'amortissement

Une autre caractéristique de la dette de la Ville est l'utilisation d'un fonds d'amortissement, qui est exigé par la législation provinciale.

La Ville verse des contributions annuelles au fonds d'amortissement, qui est ensuite investi conformément à sa politique d'investissement approuvée par le Conseil municipal. La durée des investissements du fonds d'amortissement s'harmonise avec la période de remboursement de la dette à long terme, ce qui permet à la Ville de mieux gérer le risque de taux d'intérêt associé au portefeuille. Les contributions et les revenus de placement sont utilisés pour régler les différentes obligations de la dette à leur échéance.

Cette année, le fonds d'amortissement a généré 7 millions de dollars de revenus de placement (2021 – 4,6 millions de dollars). Le rendement moyen pondéré à l'échéance de la valeur nominale des investissements détenus au 31 décembre 2022 est de 3,560 % (2021 – 3,199 %). Les états financiers du fonds d'amortissement de la Ville montrent un solde excédentaire de 1,1 million de dollars (2021 – 0,45 million de dollars), ce qui signifie que la Ville est en bonne voie pour régler les obligations de la dette à long terme à mesure qu'elles arrivent à échéance. Les actifs financiers du fonds d'amortissement s'élèvent à 265,8 millions de dollars (186,9 millions de dollars en 2021) et sont consolidés dans les états financiers de la Ville et présentés en compensation de la dette à long terme de la Ville.

Cote de crédit

La Ville d'Ottawa est évaluée par deux agences de notation internationales : Moody's Investors Service (Moody's) et Standard et Poor's Ratings Services (S&P). Ces agences utilisent différentes méthodologies et analysent les informations financières et non financières afin de fournir une évaluation neutre de la capacité de la Ville à remplir ses obligations financières.

La cote de crédit joue un rôle important afin de permettre à la Ville d'émettre des emprunts et influe sur le taux d'intérêt des emprunts. En règle générale, une municipalité ayant

une meilleure cote de crédit paiera un taux d'intérêt plus bas. Il est donc important pour une municipalité d'obtenir et de maintenir une bonne cote de crédit.

En 2022, Moody's a confirmé la note Aaa, la plus élevée possible, que la Ville conserve depuis 1975. S&P a relevé la note très élevée de la Ville d'AA à AA+ en 2022, en raison de sa solide gestion financière, de la stabilité de ses recettes, de ses bons résultats budgétaires et de ses liquidités exceptionnelles.





États financiers consolidés (audité)

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la « Ville »].

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés et que la documentation financière est fiable aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le « Conseil »] et, sur une base permanente, il accomplit son programme de vérification afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est mise à l'essai et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son Comité d'audit et du Comité des finances et des services organisationnels.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Son rapport suit la présente.



Wendy Stephanson
Directrice municipale par intérim
Ottawa, Canada



Cyril Rogers
Chef des finances intérimaire
Ottawa, Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Au maire et aux membres du Conseil

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés de la **Ville d'Ottawa** [la « Ville »], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Ottawa, Canada
Le 15 juin 2023

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



Société membre d'Ernst & Young Global Limited

VILLE D'OTTAWA

État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre 2022, avec informations comparatives au 31 décembre 2021
[en milliers de dollars]

Tableau 1 – État de la situation financière consolidé – Actifs financiers

Actifs financiers	2022	2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	782 034 \$	709 280 \$
Débiteurs [note 3]	1 176 999	995 943
Placements [note 4]	1 796 577	1 711 196
Placement dans une entreprise publique [note 5]	526 944	507 295
Prêts [note 6]	212 012	219 051
Total des actifs financiers	4 494 566	4 142 765

Tableau 2 – État de la situation financière consolidé – Passifs

Passifs	2022	2021
Créditeurs et charges à payer [note 7]	1 631 603	1 437 383
Produits reportés [note 8]	1 147 279	1 011 774
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [note 9]	732 484	728 210
Intérêts courus	30 557	29 091
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges contrôlées [note 10]	38 838	36 800
Sites contaminés [note 11]	6 769	6 784
Dette à long terme nette [note 12]	3 211 582	3 039 703
Emprunts hypothécaires à payer [note 13]	313 877	313 500
Autres passifs [note 14]	58 902	55 784
Obligations locatives [note 15]	72 407	79 037
Total des passifs	7 244 298	6 738 066
Dette nette	(2 749 732)	(2 595 301)

Tableau 3 – État de la situation financière consolidé – Actifs non financiers

Actifs non financiers	2022	2021
Immobilisations corporelles [note 16]	20 903 977	19 636 263
Stocks	57 664	52 109
Charges payées d'avance	40 465	39 416
Total des actifs non financiers	21 002 106	19 727 788
Excédent accumulé [note 17]	18 252 374 \$	17 132 487 \$

Éventualités, engagements et droits contractuels [note 18]

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en milliers de dollars]

Tableau 4 – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Produits

Produits	2022 Budget [note 23]	2022 Réal	2021 Réal
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité [note 19]	2 131 221 \$	2 137 217 \$	2 022 302 \$
Paiements de transfert	1 506 625	1 569 569	1 622 478
Redevances et frais d'utilisation	915 634	873 192	772 857
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	393 947	469 303	532 071
Redevances d'aménagement	150 043	168 419	208 393
Revenus de placement	54 479	74 237	61 257
Amendes et pénalités	55 675	46 791	41 073
Autres produits	43 503	84 875	23 067
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	33 800	39 674	47 356
Total des produits	5 284 927	5 463 277	5 330 854

Tableau 5 – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Charges

Charges	2022 Budget [note 23]	2022 Réal	2021 Réal
Affaires gouvernementales	112 946	122 466	108 433
Protection de la personne et de la propriété	682 710	709 318	663 964
Routes, circulation et stationnement	494 424	445 752	421 652
Transports en commun	893 716	765 326	719 757
Services environnementaux	537 976	486 398	451 934
Services de santé	273 148	283 287	294 234
Services sociaux et familiaux	591 099	608 730	502 889
Logements sociaux	305 636	457 705	354 510
Services récréatifs et culturels	395 877	372 844	346 481
Planification et développement	102 719	95 239	79 561
Total des charges [note 20]	4 390 251	4 347 065	3 943 415
Excédent annuel	894 676	1 116 212	1 387 439
Excédent accumulé au début de l'exercice	16 078 100	17 132 487	15 744 533
Autres éléments du résultat étendu	3 675	3 675	515
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	16 976 451 \$	18 252 374 \$	17 132 487 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

État de la variation de la dette nette consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en milliers de dollars]

Tableau 6 – État de la variation de la dette nette consolidé

État de la variation de la dette nette consolidé	Budget 2022 [note 23]	2022 Réel	2021 Réel
Excédent annuel	894 676 \$	1 116 212 \$	1 387 439 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(1 688 570)	(1 688 570)	(2 047 060)
Amortissement d'immobilisations corporelles	400 276	400 276	392 726
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	19 147	19 147	47 862
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 433	1 433	3 231
Stocks de fournitures	(5 555)	(5 555)	(806)
Charges payées d'avance	(1 049)	(1 049)	(7 551)
Variation de la dette nette	(379 642)	(158 106)	(224 159)
Dette nette au début de l'exercice	(3 668 551)	(2 595 301)	(2 371 657)
Autres éléments du résultat étendu	3 675	3 675	515
Dette nette à la fin de l'exercice	(4 044 518)\$	(2 749 732)\$	(2 595 301)\$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

État des flux de trésorerie consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en milliers de dollars]

Tableau 7 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités de fonctionnement

Activités de fonctionnement	2022	2021
Excédent annuel	1 116 212 \$	1 387 439 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique	(39 674)	(47 356)
Amortissement d'immobilisations corporelles	400 276	392 726
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	(469 303)	(532 071)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	19 147	47 862
	1 026 658	1 248 600
Variations des actifs et des passifs		
Augmentation des débiteurs	(181 056)	(181 157)
Augmentation des stocks	(5 555)	(806)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 049)	(7 551)
Diminution des prêts	7 039	5 192
Augmentation des créditeurs et charges à payer	194 220	491 145
Augmentation des produits reportés	135 505	83 067
Augmentation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	4 274	21 582
Augmentation des intérêts courus	1 466	20
Augmentation (diminution) du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	2 038	(1 239)
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	(15)	(726)
Augmentation (diminution) des autres passifs	3 118	(12 026)
Flux de trésorerie de fonctionnement	1 186 643	1 646 101

Tableau 8 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités d'investissement en immobilisations

Activités d'investissement en immobilisations	2022	2021
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 219 267)	(1 514 989)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 433	3 231
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(1 217 834)	(1 511 758)

Tableau 9 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités d'investissement

Activités d'investissement	2022	2021
Acquisition de placements, montant net	(85 381)	(536 517)
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	23 700	20 800
Flux de trésorerie d'investissement	(61 681)	(515 717)

VILLE D'OTTAWA

État des flux de trésorerie consolidé [suite]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 [en milliers de dollars]

Tableau 10 – État des flux de trésorerie consolidé – Activités de financement

Activités de financement	2022	2021
Produits provenant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt à long terme	319 273	271 369
Intérêts générés par le fonds d'amortissement	(7 002)	(4 639)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme nette	(129 766)	(134 711)
Emprunts hypothécaires à payer	(10 249)	(9 981)
Obligations locatives	(6 630)	(6 195)
Flux de trésorerie de financement	165 626	115 843

Tableau 11 – État des flux de trésorerie consolidé – Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2022	2021
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	72 754	(265 531)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	709 280	974 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	782 034 \$	709 280 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

1. Nature des activités

La Ville d'Ottawa [la « Ville »] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa »] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [« SLCO »], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la Ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP »] des Comptables professionnels agréés du Canada.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil municipal [le « Conseil »], ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale [« ZAC »] et entités suivantes :

Commission de services policiers d'Ottawa	ZAC de Glebe
Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC du cœur d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC du village Westboro	ZAC du village de Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du marché By
	ZAC du centre-ville Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bells Corners
	ZAC centrale de Kanata

Les actifs, passifs, produits et charges interfonds ont tous été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée relativement au Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas ajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées suivant la réception des biens ou des services.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des impôts fonciers aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la « Province »] aux fins de l'éducation, des paiements tenant lieu d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges [voir la note 19]. L'autorité qui impose et perçoit les impôts fonciers est établie en vertu de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes tirées des impôts fonciers et les débiteurs associés sont constatés lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif et d'une recette; lorsque l'impôt est autorisé; et lorsque le fait imposable s'est produit. Les évaluations et les impôts fonciers connexes peuvent faire l'objet d'un appel. Les ajustements fiscaux en raison des appels sont comptabilisés lorsque l'issue du processus d'appel est connue.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts des ordres administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent à condition qu'ils soient autorisés, que les critères d'admissibilité et les stipulations soient respectés et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs pour les services publics et la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides; les droits de licence; les frais d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale, et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et l'emplacement dans la Ville et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont investis conformément à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains, de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des prêts, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette, des emprunts hypothécaires à payer et des autres passifs.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Parmi ces placements, certains sont spécifiquement destinés au fonds de dotation et comprennent des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le *Règlement provincial 438/97*. Tous les placements sont conformes à la politique de placement approuvée par le Conseil. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Prêts

Lorsque la Ville a le droit contractuel de recevoir de l'argent de l'emprunteur, elle comptabilise le prêt dans l'état de la situation financière consolidé. Au départ, elle le comptabilise au coût. Si les circonstances justifient une réévaluation du prêt, la Ville déclarera le prêt net de toute provision ou réduction de valeur connexe. Toute modification de la provision pour moins-value, le cas échéant, sera prise en compte, à titre de charges, dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les intérêts créditeurs d'un prêt sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et reflétés dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Produits reportés

Certains montants reçus en avance en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit en avance certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et les stipulations soient respectés.

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

- [a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.
- [b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.
- [c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être comptabilisés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

- [d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelles sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les passifs sont déterminés sur une base actuarielle en fonction des réclamations estimatives futures à assurer. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville.
- [e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont comptabilisés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

Régimes de retraite

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

- [a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.
- [b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans.

Litiges et éventualités

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être estimés de façon raisonnable, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidé. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, ajustées selon l'inflation et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé.

Sites contaminés

Les critères à respecter afin de comptabiliser un passif au titre des sites contaminés sont comme suit :

- [i] il existe une norme environnementale;
- [ii] la contamination dépasse la norme;
- [iii] la Ville soit est directement responsable ou soit accepte la responsabilité de la contamination;
- [iv] il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- [v] il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation des coûts d'assainissement futurs des sites contaminés ne faisant plus l'objet d'un usage productif.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

[a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Tableau 12 – Durées de vie utile d'immobilisations corporelles

Actifs – Durée de vie utile – années	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	100
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire – aqueduc / eaux usées	50	100
Infrastructure linéaire – train léger sur rail [« TLR »]	30	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	5	50
Véhicules	5	30

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

[b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs et sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

[c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

[d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

[e] Contrats de location (baux)

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

[f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Réserves

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 17]. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

Droits contractuels et obligations contractuelles

Les droits contractuels représentent les droits futurs aux ressources économiques de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus au cours de périodes futures. Voir la note 18 [m] pour de plus amples renseignements sur les droits contractuels de la Ville à l'égard des contrats de location de biens immobiliers à long terme.

Les obligations contractuelles représentent les obligations qui donneront lieu à des passifs au moment de la réalisation de certaines conditions convenues et précisées dans les contrats ou les accords au cours de périodes futures. Voir la note 18 pour de plus amples renseignements sur les obligations contractuelles de la Ville, y compris la nature, l'ampleur et l'échéancier de ces types d'opérations.

Prises de position comptables futures

Normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022 (en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la Ville) :

SP 1201 – Présentation des états financiers (« SP 1201 ») remplace le chapitre SP 1200, conformément au chapitre SP 3450 – *Instruments financiers* (« SP 3450 »), et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distinct de l'état des résultats. Ce nouvel état comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.

SP 3041 – Placements de portefeuille (« SP 3041 ») remplace le chapitre SP 3040 et a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme au chapitre SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des chapitres SP 3450 et SP 3041, le chapitre SP 3030 – *Placements temporaires* (« SP 3030 ») ne s'appliquera plus.

2. Principales méthodes comptables [suite]

SP 2601 – Conversion des devises (« SP 2601 ») remplace le chapitre SP 2600 et exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.

SP 3450 – Instruments financiers (« SP 3450 ») établit les normes de comptabilisation d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif; tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût / au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation. Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.

SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (« SP 3280 ») exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Dès l'adoption du chapitre SP 3280, les obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées relèveront de cette nouvelle norme et le chapitre SP 3270 – *Obligations relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides* (« SP 3270 »), quant à lui, ne s'appliquera plus.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

2. Principales méthodes comptables [suite]

Normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023 (en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Ville) :

SP 3400 – Revenus (« SP 3400 ») propose un cadre qui divise les revenus (produits) en deux catégories : les revenus d'opérations avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'opérations avec contrepartie se fait lorsque l'entité du secteur public remplit les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un événement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques.

SP 3160 – Partenariats public-privé (« PPP ») (« SP 3160 ») établit des exigences en matière de comptabilisation et d'information à fournir applicables aux opérations dans le cadre desquelles les entités du secteur public se dotent d'éléments d'infrastructure d'envergure avec l'aide d'entités du secteur privé ou se procurent des services auprès de celles-ci. La comptabilisation des actifs afférents à des éléments d'infrastructure résultant d'accords de PPP est déterminée selon que les entités du secteur public contrôlent ou non l'objet et l'utilisation des éléments d'infrastructure, l'accès aux avantages économiques futurs ainsi que l'exposition aux risques associés aux actifs afférents aux éléments d'infrastructure et l'intérêt résiduel important dans les éléments d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance des PPP. De plus, l'évaluation de l'actif et du passif correspondant reposera sur le modèle général utilisé pour octroyer une contrepartie à l'entité du secteur privé.

NOSP-8 – Éléments incorporels achetés fournit des indications à l'égard de la comptabilisation des éléments incorporels achetés et de l'information à fournir sur ceux-ci. Simultanément, SP 1000 – *Fondements conceptuels des états financiers* a été modifié pour retirer l'interdiction de comptabilisation visant les éléments incorporels achetés dans le cadre d'une opération avec contrepartie dans les états financiers d'une entité du secteur public.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des chapitres SP 1201, SP 3450, SP 2601 et SP 3041 doivent être adoptées en même temps.

La Ville n'a adopté aucune nouvelle norme comptable pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

3. Débiteurs

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13 – Débiteurs

Débiteurs	2022	2021
Taxes et frais d'utilisation	191 850 \$	173 191 \$
Gouvernement fédéral	395 332	317 562
Gouvernement provincial	447 449	397 625
Comptes clients	142 368	107 565
Total des débiteurs	1 176 999 \$	995 943 \$

4. Placements

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

Tableau 14 – Ventilation des placements de 2022

Placements	2022		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	770 110 \$	719 719 \$	770 110 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	448 879	420 783	448 879
Obligations d'administrations municipales	333 822	311 066	333 822
Sociétés (revenu fixe)	18 533	18 261	18 533
Fonds de dotation géré en externe	159 690	191 348	159 690
Autres	65 543	70 009	65 543
Total	1 796 577 \$	1 731 186 \$	1 796 577 \$

Tableau 15 – Ventilation des placements de 2021

Placements	2021		
	Coût	Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	553 712 \$	548 218 \$	553 712 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	517 955	516 245	517 955
Obligations d'administrations municipales	278 383	278 563	278 383
Sociétés (revenu fixe)	142 365	142 179	142 365
Fonds de dotation géré en externe	154 229	202 488	154 229
Autres	64 552	78 196	64 552
Total	1 711 196 \$	1 765 889 \$	1 711 196 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

4. Placements [suite]

Le portefeuille des obligations des administrations municipales de la Ville comprend des débetures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 4,60 % à 5,30 % [4,60 % à 5,30 % en 2021], dont la valeur comptable s'élève à 56 \$ [56 \$ en 2021].

Les titres du fonds de dotation sont gérés par des gestionnaires de portefeuille externes engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil. Sur la base de la valeur marchande, au 31 décembre 2022, le fonds de dotation était réparti comme suit : placements en espèces et bons du Trésor (3,2 %) [2,4 % en 2021], placements à revenu fixe (47,2 %) [34,1 % en 2021] et actions (49,6 %) [63,5 % en 2021].

Le poste Autres comprend des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2022 s'élève à 1,39 % [1,18 % en 2021]. Les placements arrivent à échéance du 27 janvier 2023 au 1^{er} décembre 2048 [3 mars 2022 au 1^{er} décembre 2048 en 2021].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil, les revenus de placement sont versés à la Ville au moindre de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2022, un montant de 6 200 \$ [29 675 \$ en 2021] a été versé par le fonds de dotation à la Ville.

5. Placement dans une entreprise publique

Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Actifs

Actifs [aux 31 décembre]	2022	2021
Actifs à court terme	207 253 \$	207 465 \$
Immobilisations	2 105 237	2 013 433
Autres actifs	171 514	141 512
Total des actifs	2 484 004	2 362 410

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

5. Placement dans une entreprise publique [suite]

Tableau 17 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Passifs

Passifs [aux 31 décembre]	2022	2021
Passifs à court terme	480 211	413 365
Autres passifs	1 476 849	1 441 750
Total des passifs	1 957 060	1 855 115
Actifs nets	526 944 \$	507 295 \$

Tableau 18 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Actifs nets

Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa [aux 31 décembre]	2022	2021
Actions ordinaires [100 %]	228 453 \$	228 453 \$
Bénéfices non répartis	293 497	277 523
Cumul des autres éléments du résultat étendu	4 994	1 319
Actifs nets	526 944 \$	507 295 \$

Tableau 19 – Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa – Résultats de fonctionnement

Résultats de fonctionnement [pour les exercices clos les 31 décembre]	2022	2021
Total des produits	1 169 649 \$	1 164 577 \$
Total des charges	1 129 975	1 117 221
Bénéfice net	39 674 \$	47 356 \$

La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. En 2022, des dividendes totalisant 23 700 \$ ont été reçus [20 800 \$ en 2021] relativement aux activités de 2021. Des dividendes totalisant 20 000 \$ ont été déclarés et devraient être reçus en 2023 relativement aux activités d'Hydro Ottawa en 2022. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De plus, les opérations suivantes ont eu lieu durant l'exercice :

Tableau 20 – Opérations avec Hydro Ottawa

Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville	2022	2021
Consultation en gestion de l'énergie	6 041 \$	4 809 \$
Autres services	18 700	16 602
Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa	2022	2021
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	5 844 \$	4 484 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

5. Placement dans une entreprise publique [suite]

Au 31 décembre 2022, les débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 15 857 \$ [10 550 \$ en 2021] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les créiteurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 259 \$ [456 \$ en 2021] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

6. Prêts

Tableau 21 – Prêts

	2022	2021
Prêts	212 012 \$	219 051 \$

En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de train léger sur rail. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire). Le prêt a été émis à un taux d'intérêt de 4,89 % et arrivera à échéance le 30 juin 2047. Les remboursements, composés du capital et de l'intérêt, sont acquittés tous les trimestres. À chaque versement, le montant en capital du prêt est réduit et la partie du paiement de l'intérêt est comptabilisée à titre d'intérêts créiteurs.

Tableau 22 – Paiements de capital sur le prêt du train léger sur rail

Paiements de capital	
2023	7 382 \$
2024	7 731
2025	7 984
2026	7 928
2027	8 696
2028 et par la suite	172 291
Total	212 012 \$

En 2022, des intérêts créiteurs de 10 593 \$ [10 908 \$ en 2021] sur le prêt ont été comptabilisés à titre de revenus de placement dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

7. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 23 – Crédoiteurs et charges à payer

Crédoiteurs et charges à payer	2022	2021
Dettes fournisseurs et charges à payer	1 487 311 \$	1 257 611 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	144 292	179 772
Total des crédoiteurs et charges à payer	1 631 603 \$	1 437 383 \$

8. Produits reportés

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 24 – Produits reportés

Produits reportés	2022	2021
Redevances d'aménagement	794 366 \$	724 301 \$
Autres paiements de transfert	123 984	103 932
Autres produits reportés	110 488	75 378
Code du bâtiment	31 987	33 691
Compensation au titre des espaces verts	86 454	74 472
Total des produits reportés	1 147 279 \$	1 011 774 \$

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Tableau 25 – Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2022	2021
Avantages sociaux futurs	714 194 \$	710 950 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa – passif au titre de l'ajustement au coût de la vie	18 290	17 260
Total des avantages sociaux futurs et régimes de retraite	732 484 \$	728 210 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

[a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour 2021, sont comme suit :

Tableau 26 – Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs	2022	2021
Avantages complémentaires de retraite	245 281 \$	238 168 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	383 286	370 928
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [« CSPAAT »]	85 627	101 854
Total des avantages sociaux futurs	714 194 \$	710 950 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAAT de 2022 se présente comme suit :

Tableau 27 – Continuité des avantages sociaux futurs

Continuité des avantages sociaux	Complémentaires de retraite	Postérieurs à l'emploi	CSPAAT	Total
Solde au début de l'exercice	238 168 \$	370 928 \$	101 854 \$	710 950 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice / coût des nouvelles réclamations	11 130	50 225	17 611	78 966
Intérêts débiteurs	5 300	7 532	3 327	16 159
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	11	(3 172)	3 516	355
Prestations versées	(9 328)	(42 227)	(40 681)	(92 236)
Solde à la fin de l'exercice	245 281 \$	383 286 \$	85 627 \$	714 194 \$

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAAT, d'un montant de 95 480 \$ [102 721 \$ en 2021], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs. Les passifs au titre de la CSPAAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAAT.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2022, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2022. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2021, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2022.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains ou ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement du gain actuariel de 2022 d'un montant de 85 205 \$ [gain de 47 394 \$ en 2021] relatif aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2023. L'amortissement de la perte actuarielle de 2022 d'un montant de 127 740 \$ [perte de 40 431 \$ en 2021] relative aux avantages au titre de la CSPAAT commencera à l'exercice 2023.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

Tableau 28 – Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	Obligation découlant des prestations constituées		Charge au titre des avantages	
	2022	2021	2022	2021
Avantages postérieurs à l'emploi/complémentaires de retraite autres que des prestations de retraite				
Taux d'actualisation	4,10 %	2,20 %	2,20 %	1,60 %
Taux tendanciel initial des soins de santé moyen pondéré	4,75 %	4,68 %	4,68 %	4,72 %
Taux tendanciel définitif des soins de santé moyen pondéré	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Année à laquelle le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2040	2040	2040
CSPAAT				
Taux d'actualisation	4,10 %	2,20 %	2,20 %	1,60 %
Inflation (IPC)	6,50 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Soins de santé	6,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Au 31 décembre 2022, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 85 511 \$ [81 379 \$ en 2021] [voir la note 17].

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

[b] Régimes de retraite

[i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« RREMO »], un régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2022 a totalisé 136 790 \$ [127 444 \$ en 2021] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 6 100 000 \$ [déficit de 69 000 \$ en 2021], puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 a totalisé 1 054 \$ [532 \$ en 2021] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

[ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2022, le régime ne comptait aucun participant actif et comptait 415 prestataires [442 prestataires en 2021]. En 2022, les prestations de retraite se sont élevées à 14 619 \$ [16 930 \$ en 2021]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2022 ou en 2021 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés ont été de néant en 2022 [néant en 2021].

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans les deux exercices suivants. Le passif (l'actif) présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Tableau 29 – Passif (actif) au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2022	2021
Actifs de la caisse de retraite – à la fin de l'exercice	126 731 \$	142 762 \$
Obligation découlant des prestations constituées – à la fin de l'exercice	108 089	123 435
Excédent du régime	18 642	19 327
Gains (pertes) actuariels non amortis	(1 381)	12 870
Provision pour moins-value	20 023	6 457
Passif (actif) au titre des prestations constituées	0 \$	0 \$

Tableau 30 – Charges (revenus) au titre de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Charges	2022	2021
Amortissement des (gains) pertes actuariels	(12 870) \$	7 278 \$
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(695)	(200)
Variation de la provision pour moins-value	13 565	(7 078)
Total des charges au titre du régime de retraite	0 \$	0 \$

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 3,00 % par année pour deux ans et à 2,00 % par la suite [3,00 % par année pour deux ans et 2,00 % par la suite en 2021], et le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,90 % par année [3,60 % par année en 2021].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

La Ville paie l'indexation du RREMO à raison de 55 % à 100 % de l'inflation. Ce complément à l'ajustement au coût de la vie est approuvé tous les ans dans le cadre du processus budgétaire de la Ville. L'obligation estimée au titre du régime de retraite si la Ville met fin à l'indexation après le 1^{er} janvier 2023 est de 18 290 \$ [1^{er} janvier 2022, 17 260 \$]. Ce montant est inclus dans le total des obligations au titre des ententes sur les avantages sociaux futurs et les régimes de retraite dans l'état de la situation financière consolidé.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 31 décembre 2021, établissait un excédent de 13 656 \$ [31 décembre 2020, un excédent de 6 900 \$] sur une base de continuité de l'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2022 s'élevait à 115 210 \$ [147 192 \$ en 2021].

[iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [« OC Transpo »], un régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux employés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1^{er} janvier 1999, OC Transpo optait pour le RREMO pour tous les employés et nouveaux membres de son personnel afin d'accumuler les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2022 se sont élevées à 33 570 \$ [33 493 \$ en 2021]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2022 ou en 2021 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés ont été de néant en 2022 [néant en 2021].

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans les deux exercices suivants. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

Tableau 31 – Actif du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	2022	2021
Actifs de la caisse de retraite des employés d'OC Transpo – à la fin de l'exercice	633 027 \$	703 370 \$
Obligation découlant des prestations constituées – à la fin de l'exercice	491 949	545 901
Excédent du régime	141 078	157 469
Gains actuariels non amortis	18 038	57 131
Provision pour moins-value	123 040	100 338
Actif présenté au titre du régime	0 \$	0 \$

Tableau 32 – Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Charges	2022	2021
Amortissement des gains actuariels	(15 458) \$	(3 570) \$
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(7 244)	(3 553)
Variation de la provision pour moins-value	22 702	7 123
Total des charges au titre du régime de retraite	0 \$	0 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de deux ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2022 s'élevait à 575 479 \$ [730 237 \$ en 2021].

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 3,00 % par année pour deux ans et à 2,00 % par la suite [3,00 % par année pour deux ans et 2,00 % par la suite en 2021], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 5,55 % par année [4,60 % par année en 2021] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 2,25 % par année pour 2023 et 2024 et à 3,00 % par la suite [3,00 % par année en 2021].

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

9. Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [suite]

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1^{er} janvier 2022, établissait un surplus de solvabilité de 56 866 \$ [surplus de solvabilité de 24 112 \$ en 2021]. En 2022, la Ville a versé une cotisation de néant [néant en 2021] au régime. En 2022, le régime étant excédentaire, la Ville n'a dû acquitter aucun paiement spécial de solvabilité et a ainsi pu réduire de 59 314 \$ le solde total de la lettre de crédit, le portant à 13 075 \$ [72 389 \$ en 2021], comme l'y autorise la législation en vigueur.

10. Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

La *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 33 – Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	2022	2021
Décharges en exploitation	24 276 \$	22 471 \$
Décharges non exploitées	14 562	14 329
Total	38 838 \$	36 800 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

10. Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées [suite]

Décharges en exploitation

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, soit celle du chemin Trail et celle de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2022, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 3 397 688 mètres cubes [4 222 640 mètres cubes en 2021], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2036 [utilisée d'ici 2036 en 2021]. La capacité restante de la décharge contrôlée de Springhill est de néant [néant en 2021].

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 années suivant la date de leur fermeture.

La décharge de Springhill ne reçoit plus de déchets, mais elle n'est pas fermée. La Ville a engagé des discussions avec le gestionnaire du site et le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs en ce qui concerne les prochaines étapes.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 2,21 % [1,68 % en 2021], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 4,23 % [2,83 % en 2021]. Au 31 décembre 2022, ce montant estimatif s'établissait à 24 276 \$ [22 471 \$ en 2021]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2022, le solde de ces réserves s'établissait à 6 990 \$ [6 539 \$ en 2021] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires [voir la note 17].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 43 658 \$ [37 823 \$ en 2021].

Décharges non exploitées

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 années suivant la fermeture. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

10. Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées [suite]

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'indice des prix à la consommation moyen des trois dernières années de 4,10 % [2,57 % en 2021], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 4,23 % [2,83 % en 2021]. Au 31 décembre 2022, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 14 562 \$ [14 329 \$ en 2021]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture s'élèvent à environ 14 621 \$ [15 052 \$ en 2021].

11. Sites contaminés

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 6 769 \$ [6 784 \$ en 2021] pour l'assainissement de 34 terrains contaminés [36 en 2021] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

12. Dette à long terme nette

[a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

Tableau 34 – Dette à long terme nette

Dette à long terme nette	2022	2021
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt oscillant entre 0 % et 6,00 %, dont les échéances s'échelonnent du 22 octobre 2023 au 30 juillet 2053	2 943 734 \$	2 693 640 \$
Dette privée au titre de l'Étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge compensée par le prêt	499 210	510 577
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	17 233	22 408
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(248 595)	(186 922)
Total	3 211 582 \$	3 039 703 \$

[b] Les paiements de capital pour les prochains exercices, sans les intérêts générés par le fonds d'amortissement, sont comme suit :

Tableau 35 – Paiements de capital sur la dette à long terme nette

Paiements de capital	
2023	134 427 \$
2024	143 666
2025	141 569
2026	127 071
2027	111 732
2028 et par la suite	1 712 978
Total	2 371 443 \$

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 840 139 \$. Ils seront ajoutés au montant de 2 371 443 \$ présenté ci-dessus, et le tout servira à rembourser le solde total de la dette de 3 211 582 \$.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

12. Dette à long terme nette [suite]

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 17 233 \$ [22 408 \$ en 2021] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2022, la Ville aurait reçu la valeur marchande de 1 062 \$ [la Ville aurait dû payer la valeur marchande de 327 \$ en 2021].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2022, la Ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 30 000 000 de litres [30 100 000 litres en 2021] de carburant diesel pour les années civiles 2023 et 2024 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de juin 2023 à janvier 2024 [de janvier 2022 à décembre 2023 en 2021]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2022, la Ville aurait dû recevoir la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 4 276 \$ [2 355 \$ en 2021].

- [c] Dans le cadre d'un partenariat public privé, Rideau Transit Group [« RTG »] avait obtenu 225 000 \$ sous forme de financement par emprunt et 75 000 \$ sous forme de financement en capitaux propres pour payer la construction du projet de train léger sur rail. À la date d'entrée en service commercial, la Ville a commencé à rembourser la somme totale de 300 000 \$ à RTG dans le cadre du paiement des services d'entretien annuels des immobilisations et du paiement pour l'achèvement substantiel des travaux sur la durée de vie du train léger. Cette dette à long terme a été émise à un taux d'intérêt de 6,47 % et arrivera à échéance le 24 mai 2048.
- [d] En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de train léger sur rail. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et arriveront à échéance le 30 juin 2047.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

12. Dette à long terme nette [suite]

Les paiements du montant combiné du capital, au cours des années à venir, de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge susmentionnée, sont comme suit :

Tableau 36 – Paiements de capital de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail

Paiements de capital	
2023	12 011 \$
2024	12 647
2025	13 271
2026	13 548
2027	14 683
2028 et par la suite	433 050
Total	499 210 \$

[e] La Ville a procédé au lancement du Programme de prêts pour la mise en valeur des habitations qui vise à soutenir les propriétaires afin qu'ils puissent effectuer des améliorations énergétiques résidentielles qui aideront la Ville à atteindre ses cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les participants au programme remboursent au fil du temps à la Ville les coûts de leur projet au moyen de charges au titre des améliorations locales qui seront ajoutées à leur compte d'impôt foncier.

Le 3 août 2022, un prêt initial de 2 028 \$ a été reçu de la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du Fonds municipal vert. Ce prêt à taux zéro est remboursable sur 25 ans. La totalité du prêt a été versée à la première série de participants au programme à un taux de zéro en 2022. Ce montant avait été comptabilisé à titre de débiteurs au 31 décembre 2022 et sera recouvré au moyen de charges ajoutées aux comptes d'impôt foncier des résidents au cours des vingt prochaines années.

Dans le cadre de ce programme, la Ville a également obtenu des prêts de la Vancity Community Investment Bank [« Vancity »]. La première tranche de 3 887 \$ des prêts a été reçue le 13 avril 2022, est d'une durée de 20 ans et porte intérêt à un taux de 3,25 %. La deuxième tranche de 15 000 \$ des prêts accordés par Vancity a été reçue le 30 juin 2022, est d'une durée de 20 ans et porte intérêt à un taux de 4,33 %. Une partie des deux tranches de prêts accordés par Vancity a été versée aux participants au programme et porte intérêt selon le taux respectif des tranches. Au 31 décembre 2022, les montants versés avaient été comptabilisés à titre de débiteurs.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

13. Emprunts hypothécaires à payer

Tableau 37 – Emprunts hypothécaires à payer

Emprunts hypothécaires à payer	2022	2021
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 1,70 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent de 2023 à 2071, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2051 à divers taux d'intérêt allant de 2,71 % à 4,96 %	313 877 \$	310 240 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état des logements	-	3 260
Total	313 877 \$	313 500 \$

- [a] Des débentures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 1 409 \$ [2 656 \$ en 2021] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville. En 2022, la SLCO a modifié sa méthode pour comptabiliser les prêts-subventions, ce qui a eu pour effet de réduire le solde à néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. En ce qui a trait aux débentures de 239 425 \$ [246 425 \$ en 2021] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 15 472 \$ [14 904 \$ en 2021] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débentures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

Aucun prêt hypothécaire visant des propriétés de la SLCO n'a fait l'objet d'un refinancement en 2022. En 2021, les prêts hypothécaires visant cinq propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées. Le refinancement en 2021 d'un total de 20 583 \$ a servi à des fins de réparation future d'immobilisations.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

13. Emprunts hypothécaires à payer [suite]

[b] Les remboursements de capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 38 – Remboursements de capital

Remboursements de capital	
2023	10 526 \$
2024	11 251
2025	11 723
2026	12 216
2027	12 569
2028 et par la suite	255 592
Total	313 877 \$

Les remboursements de capital en 2022 ont totalisé 10 249 \$ [9 981 \$ en 2021].

14. Autres passifs

Les autres passifs comprennent ce qui suit :

Tableau 39 – Autres passifs

Autres passifs	2022	2021
Friches industrielles	58 902 \$	55 784 \$
Total des autres passifs	58 902 \$	55 784 \$

Friches industrielles

Les friches industrielles sont des propriétés abandonnées, vacantes ou sous-utilisées où les activités passées ont entraîné une contamination réelle ou perçue de l'environnement ou encore ont donné lieu à l'abandon ou à la détérioration des bâtiments. Il s'agit généralement, sans s'y limiter, d'anciennes propriétés industrielles ou commerciales.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

14. Autres passifs [suite]

Le Programme d'améliorations communautaires pour le réaménagement des friches industrielles d'Ottawa est un cadre de promotion du réaménagement des friches industrielles dans la Ville. Il prévoit des incitatifs financiers visant à encourager l'assainissement, la réhabilitation et la réutilisation adaptable des friches industrielles à Ottawa. Le programme des friches industrielles comprend des mesures d'incitation financière équivalant à 100 % de la hausse d'impôts fonciers municipaux pour une période maximale de 10 ans en fonction d'un pourcentage des coûts admissibles. Les demandeurs doivent assumer au départ la totalité des coûts liés à la remise en valeur. Une fois que la Ville aura reçu le paiement de l'impôt foncier majoré à la suite du projet de réhabilitation, elle remboursera le demandeur sous la forme d'une subvention annuelle fondée sur l'entente juridique conclue et les paramètres du programme en vigueur.

Le passif des friches industrielles est calculé à partir du schéma de la valeur actualisée de la hausse de taxes foncières pertinente pour une période maximale de dix ans, pour chaque bien-fonds. La hausse d'impôts fonciers constitue la différence entre l'impôt foncier projeté et l'impôt foncier actualisé pour chaque bien-fonds.

Au 31 décembre 2022, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les friches industrielles s'établissait à 58 902 \$ [55 784 \$ en 2021]. Les charges totales estimatives non actualisées pour les friches industrielles s'élèvent à environ 67 981 \$ [59 656 \$ en 2021].

Tableau 40 – Valeur estimative des paiements annuels des friches industrielles

Valeur estimative des paiements des friches industrielles	
2023	901 \$
2024	720
2025	8 608
2026	7 508
2027	5 401
2028 et par la suite	35 764
Total	58 902 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

15. Obligations locatives

La Ville loue les installations figurant ci-dessous :

Tableau 41 – Obligations locatives

Obligations locatives	Immeubles de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Date de fin du bail	Février 2026	Décembre 2035	Janvier 2039
Taux d'intérêt	6,00 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Tableau 42 – Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	Immeubles de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2023	5 050 \$	1 250 \$	813 \$	772 \$	1 115 \$	1 488 \$	6 978 \$	3 510 \$
2024	5 353	947	858	724	1 161	1 433	7 372	3 104
2025	5 674	625	906	675	1 280	1 372	7 860	2 672
2026	11 050	0	956	622	1 502	1 304	13 508	1 926
2027	0	0	1 010	567	1 683	1 224	2 693	1 791
Par la suite	0	0	10 355	2 152	23 641	6 846	33 996	8 998
Total	27 127 \$	2 822 \$	14 898 \$	5 512 \$	30 382 \$	13 667 \$	72 407 \$	22 001 \$

Pour 2026, les remboursements de capital de 11 050 \$ se rapportant aux immeubles de bureaux comprennent une option d'achat de 10 000 \$.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

16. Immobilisations corporelles

Tableau 43 – Immobilisations corporelles – Coût

Coût	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire				Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées	TLR	Terrains	
Solde au début de l'exercice	2 339 050	\$ 4 542 725	\$ 7 350 338	\$ 1 702 017	\$ 2 941 191	\$ 777 861
Ajouts	49 273	175 395	479 807	7 348	40 224	9 441
Cessions	0	(19 875)	(10 664)	(1 044)	(17)	0
Solde à la fin de l'exercice	2 388 323	\$ 4 698 245	\$ 7 819 481	\$ 1 708 321	\$ 2 981 398	\$ 787 302

Tableau 44 – Immobilisations corporelles – Amortissement cumulé

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire				Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées	TLR	Terrains	
Solde au début de l'exercice	1 074 618	\$ 1 844 323	\$ 1 728 474	\$ 67 368	\$ 0	\$ 307 887
Cessions	0	(12 920)	(3 708)	(25)	0	0
Dotations aux amortissements	43 562	96 151	87 471	29 002	0	15 303
Solde à la fin de l'exercice	1 118 180	1 927 554	1 812 237	96 345	0	323 190
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 270 143	\$ 2 770 691	\$ 6 007 244	\$ 1 611 976	\$ 2 981 398	\$ 464 112

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

16. Immobilisations corporelles [suite]

Tableau 45 – Immobilisations corporelles – Coût [suite]

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	1 855 671 \$	1 550 541 \$	2 924 430 \$	25 983 824 \$	24 116 628 \$
Ajouts	24 323	74 741	828 018	1 688 570	2 047 060
Cessions	(3 339)	(14 635)	(4 030)	(53 604)	(179 864)
Solde à la fin de l'exercice	1 876 655 \$	1 610 647 \$	3 748 418 \$	27 618 790 \$	25 983 824 \$

Tableau 46 – Immobilisations corporelles – Amortissement cumulé [suite]

Amortissement cumulé	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	744 145 \$	580 746 \$	0 \$	6 347 561 \$	6 083 606 \$
Cessions	(2 919)	(13 452)	0	(33 024)	(128 771)
Dotations aux amortissements	45 650	83 137	0	400 276	392 726
Solde à la fin de l'exercice	786 876	650 431	0	6 714 813	6 347 561
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 089 779 \$	960 216 \$	3 748 418 \$	20 903 977 \$	19 636 263 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

16. Immobilisations corporelles [suite]

Actifs en cours de construction

En 2022, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 1 688 570 \$ [2 047 060 \$ en 2021]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 860 552 \$ [900 227 \$ en 2021] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actif respectives pour un solde net de 828 018 \$ [1 146 833 \$ en 2021] comme il a été présenté ci-dessus.

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2022 s'établit à 469 303 \$ [532 071 \$ en 2021] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

17. Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique.

Tableau 47 – Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend ce qui suit :	2022	2021
Investi dans les immobilisations corporelles	17 494 364 \$	16 387 689 \$
Fonds des dépenses en immobilisations – dépenses en immobilisations non financées	277 921	353 118
Fonds de dotation	153 751	148 788
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	(732 484)	(728 210)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(38 838)	(36 800)
Friches industrielles	(58 902)	(55 784)
Sites contaminés	(6 769)	(6 784)
Autres	(105 484)	(116 674)
Total avant les réserves et la quote-part de l'entreprise publique	16 983 559	15 945 343
Réserves		
Réserves soumises à restrictions		
Taxe sur l'essence	120 400	96 422
Total des réserves soumises à restrictions	120 400	96 422
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	177 919	157 599
Transports en commun	39 586	51 979
Logement	103 619	72 081
Avantages sociaux	85 511	81 379
Stabilisation du taux d'imposition	72 518	76 488
Stationnement	19 838	23 845
Ensemble de la Ville	99 400	98 692
Parc automobile	3	5 813
Autres	23 077	15 551
Total des réserves discrétionnaires	621 471	583 427
Total des réserves	741 871	679 849
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	526 944	507 295
Excédent accumulé	18 252 374 \$	17 132 487 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

18. Éventualités, engagements et droits contractuels

[a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas est difficilement prévisible. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction fondées sur l'analyse de réclamations particulières et de l'expérience historique à l'égard de réclamations semblables. Tout changement aux montants déjà établis sera comptabilisé au fur et à mesure que l'information devient disponible. Lorsque le passif éventuel est déterminable, la direction croit que l'issue des réclamations n'excédera pas de façon importante les montants comptabilisés dans les comptes. Si l'issue d'une réclamation n'est pas déterminable, aucune charge à payer n'est comptabilisée et les pertes additionnelles liées à ces réclamations qui ne sont pas déterminables seront comptabilisées au cours de la période où le passif deviendra déterminable. Les montants comptabilisés dans les comptes n'ont pas été présentés séparément dans les états financiers consolidés puisque cette présentation pourrait nuire à l'issue des réclamations.

[b] La Ville a les obligations contractuelles futures suivantes au titre des travaux d'immobilisations :

Tableau 48 – Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	
2023	1 799 405 \$
2024	40 242
2025	232 484
2026	4 394
2027	51 478
2028 et par la suite	347

[c] Les paiements futurs que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel se présentent comme suit :

Tableau 49 – Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	
2023	18 796 \$
2024	14 720
2025	11 383
2026	8 403
2027	5 777
2028 et par la suite	18 257

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

18. Éventualités, engagements et droits contractuels [suite]

- [d] Le 30 août 2019 marquait la date d'entrée en service commercial de l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération de l'O-Train et l'entrée en vigueur du contrat d'entretien de la ligne ferroviaire. La Ville s'est engagée à verser des paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service de 28 ans, arrivant à échéance en mai 2048. Le versement des mensualités pour les services au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de train léger sur rail et des véhicules a commencé à la date d'entrée en service commercial. Les paiements annuels seront ajustés à mesure que les niveaux de service changeront, et une partie sera ajustée en fonction de l'inflation, selon les modalités de l'entente de projet. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service. La Ville examine chaque facture pour veiller à ce que le fournisseur s'acquitte de toutes ses obligations, conformément à l'entente de projet. Au 31 décembre 2022, les factures pour la période de facturation d'octobre 2019 à avril 2020, tenant compte du rendement du réseau de septembre 2019 à mars 2020, faisaient toujours l'objet d'un différend et aucun paiement n'avait été effectué pour ces mois-là. Le versement des mensualités a été effectué pour la période de facturation de mai 2020 à août 2021, tenant compte des retenues à l'égard du rendement du réseau d'avril 2020 à juillet 2021. Une charge à payer additionnelle au titre des retenues à l'égard du rendement du réseau a été comptabilisée au cours de l'exercice 2022 pour la période d'octobre à décembre 2022. Les hausses ont été comptabilisées pour les périodes faisant l'objet d'un différend sur la base des estimations les plus récentes des mensualités pour les services de la Ville et des retenues en fonction du rendement pendant ces périodes. Les montants comptabilisés dans les comptes n'ont pas été présentés séparément dans les états financiers consolidés puisque cette présentation pourrait nuire à l'issue des éléments faisant l'objet d'un différend.
- [e] Au 31 décembre 2022, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 107 939 \$ pour la période de 2023 à 2029. Ces engagements visent une entente de services de centre d'appels, des projets de construction liés à la distribution, des services administratifs généraux et services souterrains ainsi que d'autres services relatifs aux activités d'Hydro Ottawa.
- [f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à des montants annuels de 1 158 \$, 6 663 \$ et 15 813 \$, dont elle s'acquitte en deux versements, selon trois ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

18. Éventualités, engagements et droits contractuels [suite]

- [g] La Ville a garanti des prêts de 132 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2022, l'encours en vertu des garanties totalisait 104 804 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.
- [h] Le 28 juin 2010, le Conseil a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011; ce dernier arrivera à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2022 [néant en 2021].
- [i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [« OSEG »] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis au rendement des capitaux propres investis et au remboursement de capitaux propres investis des partenaires d'OSEG, puis au rendement des capitaux propres réputés de la Ville, et les soldes de trésorerie, le cas échéant, seront répartis à parts égales entre la Ville et OSEG. En 2020, le Conseil a approuvé une prolongation de dix ans de l'accord jusqu'au 31 décembre 2054. En raison de la COVID-19 et, partant, de l'annulation de nombreux événements, le parc Lansdowne a vu ses recettes baisser fortement. OSEG a adopté des mesures destinées à réduire les coûts et demandé un transfert de 4 653 \$ du fonds d'immobilisations liées au cycle de vie pour gérer les flux de trésorerie pour la période de trois ans s'échelonnant de 2020 à 2022 inclusivement. Au cours de l'exercice 2023, OSEG sera tenu de reconstituer le fonds d'immobilisations liées au cycle de vie.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

18. Éventualités, engagements et droits contractuels [suite]

- [j] En 2017, le Conseil et le Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa ont approuvé un partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada visant la construction d'une nouvelle installation partagée qui réunit sous un même toit les services créatifs d'une bibliothèque publique et les services publics d'une bibliothèque et des archives nationales. Les plans définitifs ont été approuvés en avril 2021 et les Services d'approvisionnement de la Ville ont émis en mai 2021 l'appel d'offres pour la construction de l'installation partagée. À la fin de 2022, les travaux étaient en cours et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de 2025, l'ouverture officielle étant prévue en 2026. La portion Bibliothèque et Archives Canada est financée par le gouvernement fédéral. En ce qui concerne la portion de la Ville de l'installation, les dépenses en immobilisations engagées jusqu'au 31 décembre 2022 se sont élevées à 44 953 \$. Les engagements futurs à l'égard de la portion de la Ville s'établissent à 138 007 \$ pour 2023 à 2026 inclusivement.
- [k] Le 10 août 2022, la Ville a conclu une convention de crédit avec la Banque de l'infrastructure du Canada dont le plafond est fixé à 380 000 \$ afin de financer le programme d'autobus à émission zéro pour les cinq prochaines années. La facilité de crédit porte intérêt à 1 % par année, et le montant emprunté devra être remboursé sur la durée de vie du programme (15 ans) à partir du premier anniversaire de la mise en exploitation des autobus (prévue en 2024). Au 31 décembre 2022, la Ville avait emprunté 1 693 \$ sur cette convention de crédit.
- [l] En mars 2019, la Ville a conclu des ententes avec des partenaires privés visant la réalisation de deux projets de prolongement dans le cadre de l'Étape 2 du TLR : le prolongement de la Ligne Trillium et le prolongement de la Ligne de la Confédération. Le projet de la Ligne de la Confédération se fera en deux étapes, le prolongement vers l'est du TLR et le prolongement vers l'ouest du TLR. La réalisation du prolongement de la Ligne Trillium porte sur les composantes conception, construction, financement et entretien du projet tandis que celle des prolongements de la Ligne de la Confédération porte sur les composantes conception, construction et financement, la composante entretien du prolongement de la ligne étant réalisée par l'entrepreneur actuel de la Ligne de la Confédération existante.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

18. Éventualités, engagements et droits contractuels [suite]

Pour le prolongement de la Ligne Trillium, la Ville a des engagements en cours d'un total de 82 496 \$ liés aux coûts de la construction en cours. Au moment de l'achèvement substantiel du prolongement, la Ville devra rembourser un montant de 25 918 \$ lié aux coûts de construction qui ont été financés par le partenaire privé et verser un montant de 136 126 \$ majoré des intérêts au cours de la période d'entretien de 27 ans. Pendant la période d'entretien, la Ville s'est également engagée à verser des paiements mensuels pour couvrir l'entretien et les exigences du cycle de vie, ainsi que pour les frais liés à l'assurance, à l'administration et aux honoraires juridiques et comptables.

Pour le prolongement de la Ligne de la Confédération, la Ville a des engagements en cours d'un total de 1 129 989 \$ liés aux coûts de la construction en cours. Au moment de l'achèvement substantiel du prolongement vers l'est, la Ville devra rembourser un montant de 80 000 \$ lié aux coûts de construction qui ont été financés par le partenaire privé. Au moment de l'achèvement substantiel du prolongement vers l'ouest, la Ville devra rembourser un montant de 176 446 \$ lié aux coûts de construction qui ont été financés par le partenaire privé. Pendant la période d'entretien de 30 ans des deux prolongements, la Ville s'est également engagée à verser des paiements mensuels pour couvrir l'entretien et les exigences du cycle de vie de l'Étape 1 et de l'Étape 2, ainsi que pour les frais liés à l'assurance, à l'administration et aux honoraires juridiques et comptables.

[m] Les droits contractuels représentent les droits aux ressources économiques de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des revenus et à des actifs au cours des périodes futures. Les droits contractuels de la Ville découlent de la conclusion de contrats à long terme visant des biens immobiliers et de contrats de location dans le cadre desquels la Ville est le bailleur. Les droits contractuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés tant que les revenus ou les actifs ne sont pas reçus. Le montant estimé des droits contractuels est de 13 098 \$ pour les cinq prochains exercices, en supposant qu'il n'y aura aucun renouvellement de contrat de location et que les contreparties ne manqueront pas à leurs obligations.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

19. Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Tableau 50 – Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2022	2021
Impôts fonciers	2 384 994 \$	2 282 421 \$
Paiement tenant lieu d'impôts	168 400	164 374
Améliorations locales et autres frais	23 629	15 300
Moins : les taxes scolaires	(439 806)	(439 793)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2 137 217 \$	2 022 302 \$

20. Charges selon leur objet

L'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé présente les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 51 – Charges selon leur objet

Charges selon leur objet	2022	2021
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 951 824 \$	1 912 549 \$
Services généraux et à contrat	490 301	416 319
Matériaux, équipement et fournitures	665 117	533 847
Intérêts débiteurs	145 220	135 812
Loyers et charges financières	90 655	56 045
Virements à l'externe	624 564	485 040
Charges interfonctionnelles	(40 039)	(36 785)
Amortissement	400 276	392 726
Perte sur cession	19 147	47 862
Total des charges	4 347 065 \$	3 943 415 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

21. Informations sectorielles

Tableau des informations sectorielles consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Tableau 52 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2022

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Taxes	2 137 217 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	24 014	16 381	2 496	404 231	8 214	189 579
Paiements de transfert – fédéraux	1 074	54 740	5 882	231 608	694	2 347
Redevances et frais d'utilisation	20 820	74 202	30 900	108 412	470 407	2 270
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	86 081	0	363 618	66
Redevances d'aménagement	4 966	1 383	28 536	104 904	20 943	0
Amendes et pénalités	21 836	22 891	0	2 000	0	0
Autres	125 254	2 642	297	5 935	6 517	196
Total des produits	2 335 181	172 239	154 192	857 090	870 393	194 458
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	104 933 \$	544 816 \$	137 444 \$	335 178 \$	92 634 \$	229 452 \$
Services généraux et à contrat	11 202	80 273	85 122	92 141	124 669	16 586
Matériaux, équipement et fournitures	29 142	63 662	89 459	119 374	63 033	20 720
Intérêts débiteurs	343	1 557	19 396	67 113	29 680	882
Loyers et charges financières	16 033	8 863	9 967	21 926	6 877	3 654
Virements à l'externe	(716)	11 921	(319)	(1 851)	5 035	(290)
Charges interfonctionnelles	(39 492)	(15 675)	(18 824)	21 302	37 408	7 263
Amortissement	1 021	13 497	117 892	106 442	117 537	5 037
Perte (gain) sur cession	0	404	5 615	3 701	9 525	(17)
Total des charges	122 466	709 318	445 752	765 326	486 398	283 287
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	2 212 715 \$	(537 079) \$	(291 560) \$	91 764 \$	383 995 \$	(88 829) \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

21. Informations sectorielles [suite]

Tableau des informations sectorielles consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Tableau 53 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2022 [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 137 217 \$
Paiements de transfert – provinciaux	439 980	127 357	5 419	609	1 218 280
Paiements de transfert – fédéraux	155	29 925	24 465	399	351 289
Redevances et frais d'utilisation	17 094	84 109	46 489	18 489	873 192
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	65	0	18 202	1 271	469 303
Redevances d'aménagement	263	3 464	2 074	1 886	168 419
Amendes et pénalités	0	0	64	0	46 791
Autres	118	35 260	14 647	7 920	198 786
Total des produits	457 675 \$	280 115 \$	111 360 \$	30 574 \$	5 463 277 \$
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	180 169 \$	61 567 \$	215 179 \$	50 452 \$	1 951 824 \$
Services généraux et à contrat	19 026	7 713	46 279	7 290	490 301
Matériaux, équipement et fournitures	25 680	171 531	71 029	11 487	665 117
Intérêts débiteurs	521	11 180	11 606	2 942	145 220
Loyers et charges financières	379	7 100	4 013	11 843	90 655
Virements à l'externe	391 632	186 582	10 941	21 629	624 564
Charges interfonctionnelles	(10 811)	(630)	(9 611)	(10 969)	(40 039)
Amortissement	2 093	12 662	23 399	696	400 276
Perte (gain) sur cession	41	0	9	(131)	19 147
Total des charges	608 730	457 705	372 844	95 239	4 347 065
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(151 055) \$	(177 590) \$	(261 484) \$	(64 665) \$	1 116 212 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

21. Informations sectorielles [suite]

Tableau des informations sectorielles consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Tableau 54 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2021

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Taxes	2 022 302 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	19 398	36 502	6 855	470 401	10 392	203 216
Paiements de transfert – fédéraux	332	1 146	2 260	349 441	4 100	3 911
Redevances et frais d'utilisation	19 780	69 589	23 850	64 241	458 980	2 043
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	76 307	0	426 951	0
Redevances d'aménagement	4 307	1 724	35 687	121 453	38 699	0
Amendes et pénalités	20 828	18 143	0	2 000	0	0
Autres	107 557	1 755	305	3 220	178	0
Total des produits	2 194 504 \$	128 859 \$	145 264 \$	1 010 756 \$	939 300 \$	209 170 \$
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	97 056 \$	546 173 \$	132 156 \$	336 727 \$	92 281 \$	237 004 \$
Services généraux et à contrat	6 329	40 282	82 816	90 518	107 935	16 243
Matériaux, équipement et fournitures	25 948	53 673	84 870	112 597	58 834	23 362
Intérêts débiteurs	326	1 664	19 543	57 637	29 422	931
Loyers et charges financières	13 799	9 879	(516)	13 712	5 190	3 168
Virements à l'externe	(626)	11 661	(38)	(29 303)	345	(358)
Charges interfonctionnelles	(35 532)	(12 475)	(20 092)	12 812	33 736	8 766
Amortissement	1 115	12 753	114 383	107 894	111 945	5 051
Perte (gain) sur cession	18	354	8 530	17 163	12 246	67
Total des charges	108 433	663 964	421 652	719 757	451 934	294 234
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	2 086 071 \$	(535 105) \$	(276 388) \$	290 999 \$	487 366 \$	(85 064) \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

21. Informations sectorielles [suite]

Tableau des informations sectorielles consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Tableau 55 – Tableau des informations sectorielles consolidé de 2021 [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 022 302 \$
Paiements de transfert – provinciaux	347 470	112 507	13 053	29	1 219 823
Paiements de transfert – fédéraux	29	39 500	1 922	14	402 655
Redevances et frais d'utilisation	16 616	71 594	25 567	20 597	772 857
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	20 188	8 625	532 071
Redevances d'aménagement	1 114	422	911	4 076	208 393
Amendes et pénalités	0	0	102	0	41 073
Autres	0	7 049	6 218	5 398	131 680
Total des produits	365 229 \$	231 072 \$	67 961 \$	38 739 \$	5 330 854 \$
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	175 348 \$	54 358 \$	200 130 \$	41 316 \$	1 912 549 \$
Services généraux et à contrat	15 221	3 268	40 740	12 967	416 319
Matériaux, équipement et fournitures	20 453	79 624	64 241	10 245	533 847
Intérêts débiteurs	630	10 970	12 156	2 533	135 812
Loyers et charges financières	(8 385)	13 385	1 150	4 663	56 045
Virements à l'externe	305 898	170 815	11 812	14 834	485 040
Charges interfonctionnelles	(8 403)	337	(8 642)	(7 292)	(36 785)
Amortissement	2 103	13 123	23 976	383	392 726
Perte (gain) sur cession	24	8 630	918	(88)	47 862
Total des charges	502 889	354 510	346 481	79 561	3 943 415
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(137 660) \$	(123 438) \$	(278 520) \$	(40 822) \$	1 387 439 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

21. Informations sectorielles [suite]

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique. Ces services veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'améliorer la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

21. Informations sectorielles [suite]

- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

22. Assurance responsabilité civile

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

23. Montants prévus au budget

Les montants prévus au budget présentés dans les états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2022. Ces budgets, approuvés par le Conseil le 8 décembre 2021, sont préparés selon la comptabilité d'exercice modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présentés à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Tableau 56 – Rapprochement du budget

Rapprochement du budget	
Produits	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	5 131 970 \$
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	393 947
Écarts temporaires entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	540 363
Entités consolidées	211 553
Reclassement des revenus de placement	27 407
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa	13 800
Transferts à partir des réserves	(725 477)
Produits de titres d'emprunt émis	(263 875)
Reclassements et éliminations	(44 761)
Total des produits prévus au budget pour l'établissement des états financiers	5 284 927 \$
Charges	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	5 131 970 \$
Écarts temporaires entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	639 918
Amortissement	519 672
Entités consolidées	211 553
Variation des autres obligations devant être capitalisées dans les années à venir	15 665
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	23 831
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 237 600)
Transferts vers les réserves	(727 058)
Remboursements de capital de la dette	(141 483)
Reclassements et éliminations	(46 217)
Total des charges prévues au budget pour l'établissement des états financiers	4 390 251 \$
Excédent annuel prévu au budget	894 676 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés

31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

24. Opérations entre apparentés

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Les opérations entre apparentés avec Hydro Ottawa sont présentées à la note 5 et les opérations entre apparentés avec SLCO sont présentées à la note 13. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

25. Incidences de la COVID-19

Tout au long de l'année 2022, la Ville a continué à surveiller les répercussions financières de la COVID-19, y compris la hausse des dépenses inhérentes à la lutte contre la pandémie, les économies réalisées grâce à la fermeture temporaire des installations et à la diminution des niveaux de services, ainsi que la baisse des recettes, principalement dans les transports en commun et les services récréatifs. Des produits de 187 544 \$ [325 283 \$ en 2021] ont été constatés au cours de l'exercice et ont permis de compenser la hausse des dépenses et la baisse des recettes liées à la COVID-19. Ce financement provincial et fédéral a été obtenu par l'intermédiaire de programmes, comme l'Accord sur la relance sécuritaire, le Fonds de secours pour les services sociaux, la Prime temporaire du ministère de la Santé liée à la pandémie et d'autres fonds attribués à différents services.

Le suivi des répercussions financières de la COVID-19 se poursuivra en 2023. Les ordres supérieurs de gouvernement ont démontré un engagement continu à fournir des fonds afin de compenser les répercussions financières de la COVID-19 sur les municipalités. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de la pandémie et son incidence sur la situation financière et les résultats financiers de la Ville pour les périodes futures.

Le financement lié à la COVID-19 enregistré par la Ville susmentionné est comptabilisé à titre de paiements de transfert dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

Annexe 1 – Informations supplémentaires condensées

Conseil d'administration de la bibliothèque publique d'Ottawa

Au 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour 2021 [en milliers de dollars]

Le Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 57 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – Situation financière

Situation financière	2022	2021
Actifs financiers	45 300 \$	63 702 \$
Passifs	47 332	45 098
Actifs nets (dette nette)	(2 032) \$	18 604 \$

Tableau 58 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – Actifs non financiers

Actifs non financiers	2022	2021
Immobilisations corporelles	103 382 \$	61 546 \$
Total des actifs non financiers	103 382	61 546
Excédent accumulé	101 350 \$	80 150 \$

État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives pour 2021 [en milliers de dollars]

Tableau 59 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Produits

Produits	2022	2021
Ville d'Ottawa	58 280 \$	56 192 \$
Subventions fédérales	16 253	0
Province d'Ontario – ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Subvention pour le fonctionnement (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	1 210	1 210
Subvention pour l'équité salariale (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	170	170
Redevances d'aménagement	123	(467)
Autres	813	1 870
Total des produits	76 849 \$	58 975 \$

VILLE D'OTTAWA

Notes des états financiers consolidés
31 décembre 2022 [en milliers de dollars]

Annexe 1 – Informations supplémentaires condensées [suite]

Tableau 60 – Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa – État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé – Charges

Charges	2022	2021
Dépenses de fonctionnement	55 649	53 485
Total des charges	55 649	53 485
Excédent annuel	21 200	5 490
Excédent accumulé au début de l'exercice	80 150	74 660
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	101 350 \$	80 150 \$



OTTAWA
EN AVANCE



Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC) (non audité)

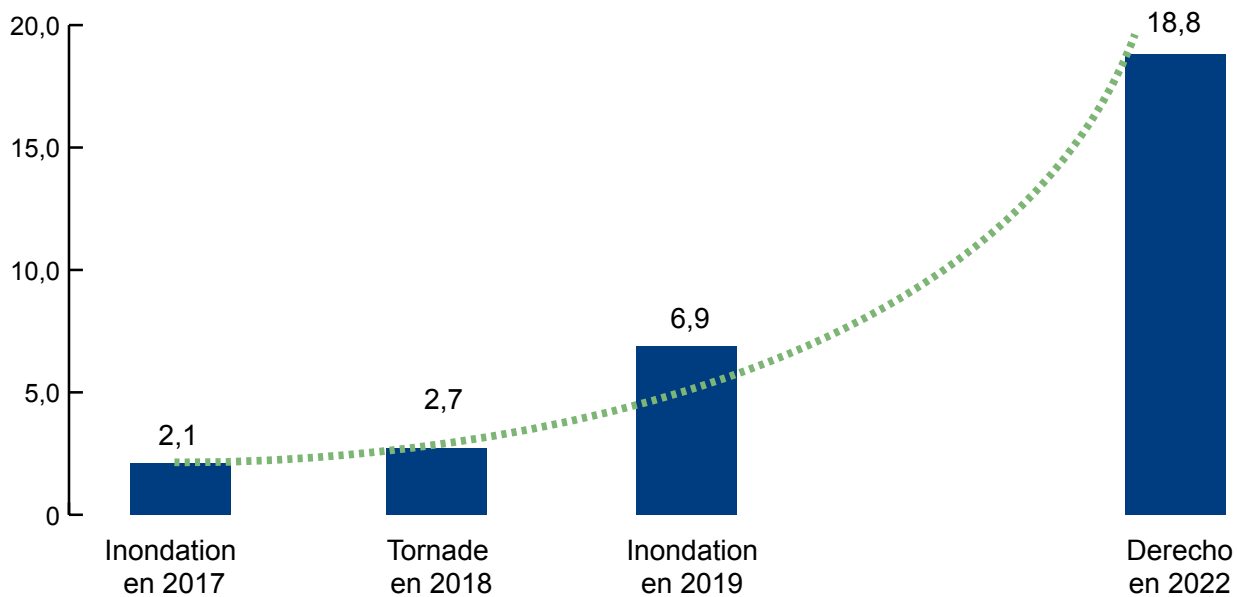
Introduction

Les villes sont de plus en plus confrontées aux conséquences financières des changements climatiques, qu'il s'agisse de réagir aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux changements climatiques progressifs ou de travailler à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Ottawa n'est pas à l'abri des effets des changements climatiques et connaît déjà des conditions météorologiques plus chaudes, plus humides et plus imprévisibles qui ont des répercussions sur notre santé et notre sécurité, nos infrastructures, l'économie et l'environnement.

Ces dernières années, Ottawa a connu un certain nombre de phénomènes météorologiques extrêmes qui ont eu des répercussions financières importantes sur les résidents et les entreprises. Le coût supplémentaire pour la Ville afin de répondre à ces événements a dépassé les 30 millions de dollars au cours des cinq dernières années (figure 9). Notamment, l'effort de rétablissement après la tempête *derecho* de mai 2022

a coûté à la Ville 18,8 millions de dollars, ce qui comprend l'intervention d'urgence visant à assurer la sécurité des résidents, l'enlèvement des arbres et des débris, l'élimination des déchets, la réparation des feux de circulation, le nettoyage des parcs, le fonctionnement des centres de soutien communautaire et la réparation des bâtiments de la Ville endommagés.

Figure 9 : Coûts supplémentaires de la Ville d'Ottawa pour répondre aux événements météorologiques extrêmes (en millions de dollars)



La Ville d'Ottawa s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à renforcer la résilience climatique à court et à long terme, et a déclaré une urgence

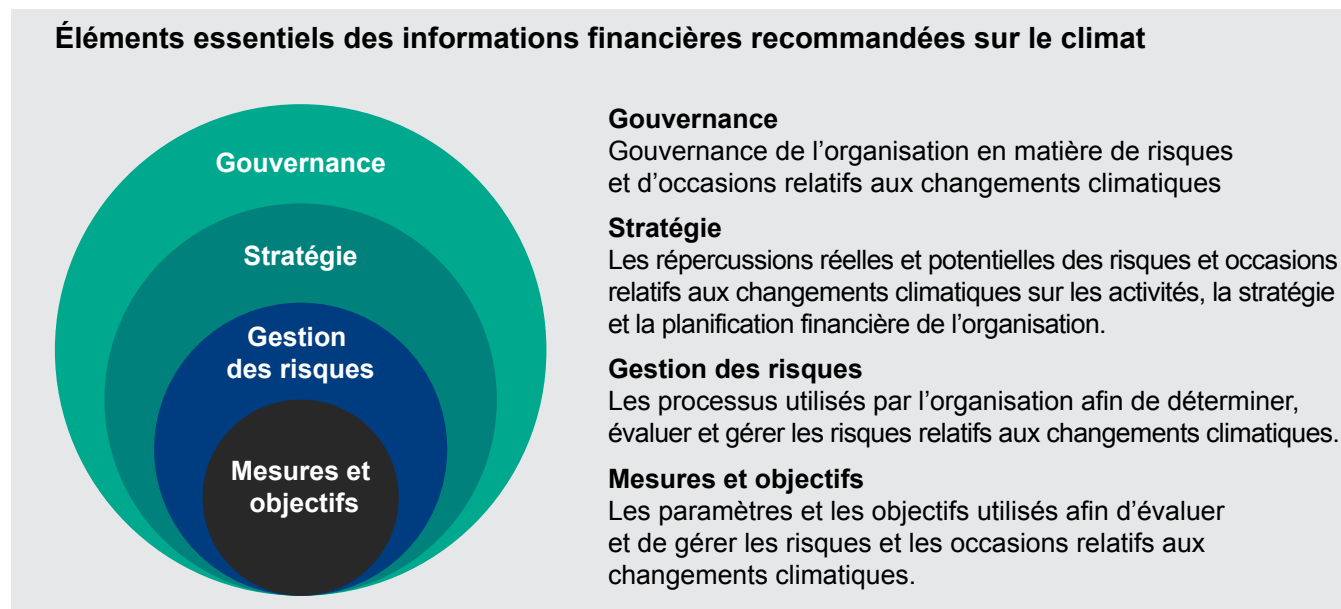
climatique en 2019. La compréhension des risques et des occasions financiers relatifs aux changements climatiques est essentielle pour la viabilité financière de la Ville.

À propos du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

Le GTIFCC a été lancé 2017 par le Conseil de stabilité financière après des années de consultation collaborative avec des intervenants à l'échelle mondiale. Cela a permis d'établir des pratiques exemplaires pour la communication cohérente des risques et des occasions relatifs aux changements climatiques d'une organisation.

Les informations volontaires renforcent la fiabilité et la transparence des informations sur le climat et s'articulent autour de quatre domaines qui représentent des éléments essentiels du fonctionnement des organisations : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, ainsi que les mesures et les objectifs.

Figure 10 : Recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)



Les informations suivantes résument les actions, stratégies et répercussions financières de la Ville associées aux changements climatiques afin d'aider les intervenants et les décideurs à comprendre comment la Ville répond aux risques et occasions relatifs aux changements climatiques. Ces informations expliquent également comment la Ville intègre les informations relatives aux changements climatiques dans les processus de

planification stratégique, financière et en matière d'investissement.

Les Comptables professionnels agréés du Canada ont publié des orientations sur la manière dont les villes canadiennes peuvent intégrer les recommandations du GTIFCC dans leurs rapports financiers annuels. La Ville d'Ottawa a appliqué ces orientations pour produire sa première série d'informations financières relatives aux changements

climatiques. La Ville adoptera les recommandations du GTIFCC par étapes, en tenant compte du fait qu'il lui faudra plusieurs années pour atteindre la pleine maturité et que le domaine des rapports sur le développement durable n'en est qu'à ses débuts.

Le tableau 7 résume les progrès réalisés à ce jour par la Ville en matière d'information sur les changements climatiques.

Tableau 7 : Résumé des informations communiquées par la Ville d'Ottawa au GTIFCC

Informations recommandées par le GTIFCC	Résumé des informations communiquées par la Ville d'Ottawa	Lien vers le numéro de page
Gouvernance		
Décrire la surveillance par le maire et le Conseil municipal des risques et des occasions relatifs aux changements climatiques.	Le maire et le Conseil municipal sont chargés de définir une politique et des orientations en matière de climat et d'environnement afin de gérer les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques.	Rôle du maire et du Conseil municipal
Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions relatifs aux changements climatiques.	La direction est chargée de mettre en œuvre la politique et les orientations du Conseil municipal, d'élaborer des évaluations des risques climatiques et de mettre en œuvre des initiatives d'atténuation et d'adaptation.	Le rôle de la direction
Stratégie		
Décrire les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques que la Ville a déterminés à court, moyen et long terme.	<p>Le Plan directeur sur les changements climatiques détermine les risques et les occasions de haut niveau relatifs à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci au cours des prochaines décennies.</p> <p>La stratégie de l'Évolution énergétique détermine les risques et les possibilités d'accélérer les actions et les investissements pour atteindre les objectifs de réduction des GES à court, moyen et long terme, tandis que l'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques détermine les risques relatifs aux changements climatiques pour les infrastructures et les services de la Ville ainsi que pour la collectivité.</p>	<p>Plan directeur sur les changements climatiques</p> <p>La stratégie de l'Évolution énergétique : La stratégie communautaire de transition énergétique de la Ville d'Ottawa</p> <p>Stratégie de résilience climatique</p>

Informations recommandées par le GTIFCC	Résumé des informations communiquées par la Ville d'Ottawa	Lien vers le numéro de page
<p>Décrire les répercussions des risques et des occasions relatifs aux changements climatiques sur la stratégie et la planification financière des entreprises de la Ville.</p>	<p>Les considérations climatiques ont été appliquées au nouveau Plan officiel, à la Politique de gestion intégrale des actifs et au budget de 2023, et seront prises en compte dans le cadre de la mise à jour 2023-2026 du Plan stratégique de la Ville.</p>	<p>Intégrer la stratégie climatique dans les principaux processus de planification</p>
<p>Décrire la résilience de la stratégie de la Ville, en tenant compte de différents scénarios relatifs aux changements climatiques, y compris un scénario de 2 °C ou moins.</p>	<p>La Ville a modélisé des scénarios d'émissions modérées à élevées afin de prévoir les changements futurs en matière de température, de précipitations, de vent et de conditions météorologiques extrêmes. Les projections sont disponibles pour 178 indices climatiques et trois horizons temporels. L'utilisation de deux scénarios plausibles et de plusieurs échéances offre une certaine souplesse dans l'évaluation des risques climatiques.</p>	<p>Stratégie de résilience climatique</p>
<p>Gestion des risques</p>		
<p>Décrire les processus de détermination et d'évaluation des risques relatifs aux changements climatiques mis en place par la Ville.</p>	<p>Les risques relatifs aux changements climatiques ont été déterminés et évalués dans le cadre de l'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques ainsi que de la stratégie de l'Évolution énergétique.</p>	<p>Gestion des risques</p>

Informations recommandées par le GTIFCC	Résumé des informations communiquées par la Ville d'Ottawa	Lien vers le numéro de page
<p>Décrire les processus de gestion des risques relatifs aux changements climatiques mis en place par la Ville.</p>	<p>Les risques climatiques relatifs à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la réaction aux phénomènes météorologiques extrêmes et à l'adaptation à l'évolution du climat sont intégrés au Programme de gestion des risques d'entreprise de la Ville, dans le cadre du registre des risques organisationnels.</p> <p>La Stratégie de résilience climatique est en cours d'élaboration pour faire face aux principaux risques climatiques et déterminera des projets d'investissement particuliers pour adapter les infrastructures afin qu'elles résistent mieux aux effets des changements climatiques. La stratégie de l'Évolution énergétique a déterminé des projets d'investissement afin d'atteindre les objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Les stratégies d'atténuation et d'adaptation explorent également les possibilités d'intégrer des considérations de réduction des risques climatiques dans les plans, politiques et programmes de la Ville.</p>	<p>Intégrer les risques climatiques dans la gestion des risques d'entreprise</p>
<p>Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques relatifs aux changements climatiques sont intégrés dans la gestion globale des risques de la Ville.</p>	<p>Le Programme de gestion des risques d'entreprise prévoit des processus permettant à la Ville de déterminer, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler les risques et d'en rendre compte. Les risques relatifs aux changements climatiques sont suivis au fur et à mesure qu'ils se présentent.</p>	<p>Intégrer les risques climatiques dans la gestion des risques d'entreprise</p>

Informations recommandées par le GTIFCC	Résumé des informations communiquées par la Ville d'Ottawa	Lien vers le numéro de page
Mesures et objectifs		
Divulguer les paramètres utilisés par la Ville afin d'évaluer les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.	Des objectifs (tels que les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre) et des indicateurs de rendement clés (IRC) ont été élaborés lorsque des données étaient disponibles pour suivre les progrès réalisés. Le nombre d'indicateurs continuera d'augmenter dans les années à venir, à mesure que les projets, les programmes et les plans passeront de la phase d'élaboration à la phase de mise en œuvre, comme la stratégie de résilience climatique.	Mesures et objectifs Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre
Divulguer les émissions de GES des champs 1 et 2 et, le cas échéant, du champ 3, ainsi que les risques connexes.	La Ville divulgue et rend compte des émissions de GES des catégories 1 et 2 au moyen de ses inventaires annuels des émissions de GES de la collectivité et de l'entreprise.	Inventaires des émissions de gaz à effet de serre
Décrivez les paramètres utilisés par la Ville pour gérer les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques, ainsi que les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.	La Ville rédige un rapport annuel sur l'état d'avancement du plan directeur sur les changements climatiques, qui détaille les progrès accomplis dans la réalisation de la vision et des priorités du plan, les difficultés rencontrées et les stratégies d'atténuation des risques. Cela comprend également les derniers inventaires de GES, une évaluation de la manière dont la Ville et la collectivité progressent vers la réalisation des objectifs en matière de GES, ainsi que les progrès réalisés au niveau des indicateurs de rendement clés.	Mesures et objectifs



Gouvernance

La transition de la Ville d'Ottawa vers une ville propre, durable et résiliente nécessitera une vaste et intense participation aux efforts d'atténuation et d'adaptation. Une structure de gouvernance interne concernant les changements climatiques a été mise en place pour aider les décideurs à accélérer les actions et les investissements visant à réduire les émissions et à renforcer la résilience climatique. Une mise à jour de la structure de gouvernance interne ainsi qu'une structure de gouvernance externe seront réalisées en 2023 afin de s'aligner sur les changements organisationnels les plus récents.

Rôle du maire et du Conseil municipal

Le maire et le Conseil municipal définissent des politiques et des orientations en matière de climat et d'environnement afin de gérer les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques. Ils reçoivent régulièrement des mises à jour et des rapports de la direction, directement ou par l'intermédiaire de divers comités, tels que le Comité de l'environnement et du changement climatique. En 2019, le maire et le Conseil municipal ont déclaré une urgence climatique afin de nommer, d'encadrer et d'approfondir notre engagement à protéger notre économie, nos écosystèmes et notre collectivité contre les changements climatiques.

Un Groupe des conseillers parrains du Conseil municipal, composé de six membres du Conseil municipal, a été créé pour le mandat 2018-2022 du Conseil municipal. Les membres du Groupe des conseillers parrains du Conseil municipal ont reçu des mises à jour de la direction de la Ville au sujet des initiatives relatives aux changements climatiques, ont donné des conseils sur la façon dont les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques pourraient se croiser avec les priorités du Comité de l'environnement et du changement climatique et du Conseil municipal et ont été chargés de défendre les initiatives relatives aux changements climatiques auprès du Conseil municipal. Le Groupe des conseillers parrains du Conseil municipal sera rétabli en 2023 pour le mandat 2022-2026 du Conseil municipal.

Le rôle de la direction

La direction est chargée de mettre en œuvre la politique et les orientations du Conseil municipal, d'effectuer des évaluations des risques climatiques et de mettre en œuvre des initiatives d'atténuation et d'adaptation.

Une Équipe-choc d'intervention dans la lutte contre les changements climatiques a été créée, composée du directeur financier, du médecin-chef en santé publique, des directeurs généraux des directions générales et d'un représentant du Bureau du directeur municipal. Les membres de l'Équipe-choc d'intervention dans la lutte contre les changements climatiques sont chargés de défendre les initiatives en matière de changements climatiques au sein de

leur propre service et auprès du Conseil municipal, de donner des conseils sur la manière dont les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques se recoupent avec les priorités du Conseil municipal et des services, et de donner des conseils concernant la manière dont les considérations climatiques seront intégrées dans les principaux processus de planification de la Ville. En outre, plusieurs directeurs et gestionnaires ont été désignés comme conseillers clés afin de défendre les initiatives en matière de changements climatiques et fournir des informations actualisées à la haute direction en cas de risques et d'occasions.

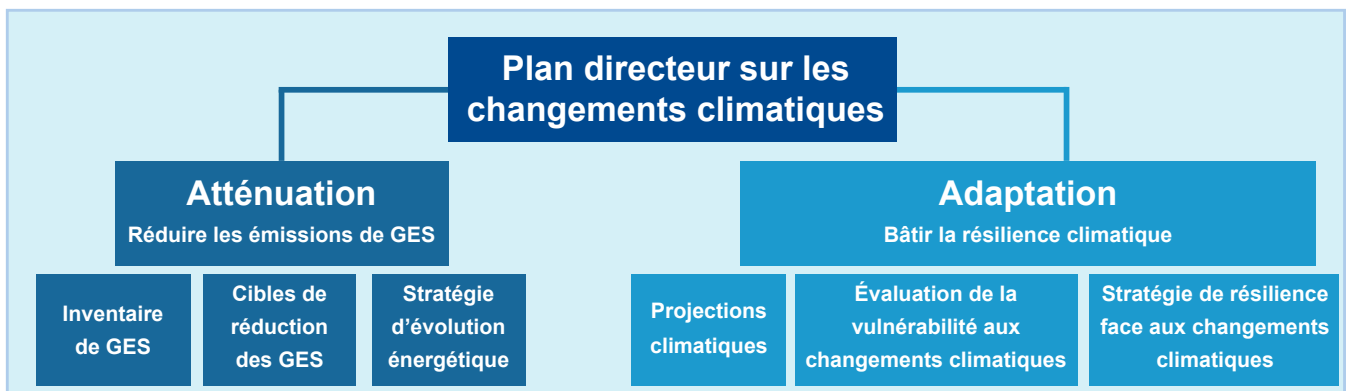
Stratégie

Plan directeur sur les changements climatiques

En janvier 2020, le Conseil municipal a approuvé le [Plan directeur sur les changements climatiques](#), le cadre général pour réduire les émissions de GES et répondre aux effets actuels et futurs des changements climatiques à Ottawa. Ce plan vise à prendre des mesures collectives sans précédent en vue de faire d'Ottawa une ville propre, durable et résiliente d'ici 2050. Dans le cadre du Plan, le Conseil municipal a approuvé des objectifs de réduction des émissions de GES à court,

moyen et long terme, ainsi que huit priorités à mettre en œuvre à court terme. Les priorités comprennent la mise en œuvre de la stratégie de l'Évolution énergétique : la stratégie de transition énergétique communautaire d'Ottawa, l'élaboration d'une stratégie de résilience climatique, l'application d'une optique climatique au nouveau Plan officiel et aux plans de gestion des actifs, l'établissement d'un budget carbone et d'un cadre comptable, et l'élaboration d'un cadre de gouvernance.

Figure 11 : Cadre des changements climatiques

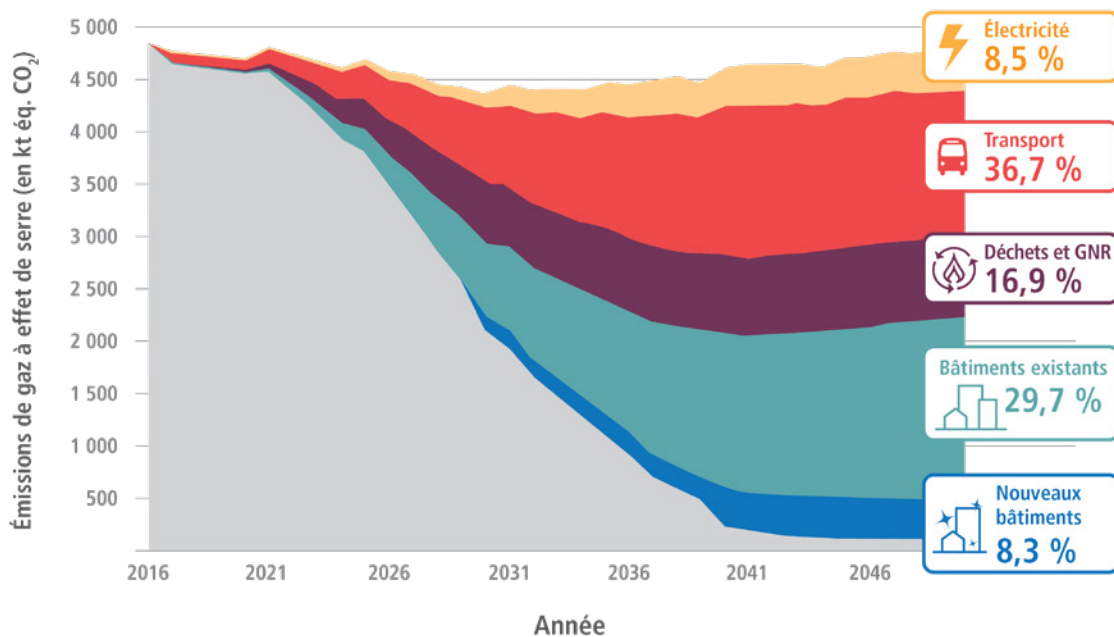


La stratégie de l'Évolution énergétique : La stratégie communautaire de transition énergétique de la Ville d'Ottawa

En octobre 2020, le Conseil municipal a approuvé la [stratégie de l'Évolution énergétique](#) qui établit le cadre de ce qu'il faudra faire pour qu'Ottawa atteigne les objectifs à long terme approuvés par le Conseil municipal pour réduire les émissions de GES de la collectivité de 100 % d'ici 2050 et les émissions de GES de l'entreprise de 100 % d'ici 2040. Sa vision est de transformer Ottawa en une ville prospère alimentée par des énergies propres et renouvelables. Un modèle énergétique,

financier et en matière d'émissions intégré a été utilisé afin de déterminer ce qu'il faudra faire pour atteindre ces objectifs dans cinq secteurs clés : l'aménagement du territoire et la gestion de la croissance, les bâtiments, les transports, les déchets et le gaz naturel renouvelable, et l'électricité. La stratégie de l'Évolution énergétique a déterminé 20 [projets prioritaires](#) à entreprendre d'ici 2025 pour accélérer l'action et l'investissement en vue d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES.

Figure 12 : Total des réductions d'émissions de gaz à effet de serre prévues pour l'ensemble de la collectivité et nécessaires pour atteindre les objectifs à long terme



Coût de l'atténuation des changements climatiques

La stratégie de l'Évolution énergétique a analysé les répercussions financières pour l'ensemble de la collectivité (municipalité, résidents, entreprises, institutions et organisations) afin d'atteindre les objectifs dans les cinq secteurs clés. Pour les actifs et les activités de la Ville, on estime qu'environ 687 millions de dollars (en dollars de 2020) par an sont nécessaires pour l'électrification des transports en commun et des flottes

municipales, les nouvelles infrastructures de transport actif, la modernisation des bâtiments municipaux, le réacheminement des déchets et le captage de la chaleur des égouts. Cette estimation comprend 65 millions de dollars par an pour la Ville afin d'inciter la collectivité à agir.

La stratégie de l'Évolution énergétique a également établi une projection des besoins d'investissement accumulés à l'échelle de

la collectivité entre 2020 et 2050, estimés approximativement à 57,5 milliards de dollars (en dollars de 2020). Il est prévu que les coûts d'investissement à l'échelle de la collectivité soient plus élevés au départ, mais qu'il y ait un avantage financier net pour la société à partir de 2030, lorsque les économies et les recettes annuelles nettes dépassent les investissements annuels. Si des investissements étaient réalisés en vue d'atteindre l'objectif à long terme de réduction des émissions de 100 % d'ici 2050, le rendement net pour l'ensemble de la collectivité est estimé à 12,4 milliards de dollars (en dollars de 2020).

Bien qu'il existe un certain degré d'incertitude dans les estimations financières, le modèle financier sert de point de départ en vue de comprendre les coûts d'investissement nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES approuvés par le Conseil municipal d'ici 2050 et le retour sur investissement potentiel. Il est admis que la Ville ne pourra pas, à elle seule, réaliser l'ampleur des investissements requis. Les engagements financiers de la Ville, combinés à de nouvelles sources de recettes, à des sources de capitaux privés et à des financements provenant des niveaux supérieurs de gouvernement, influenceront en fin de compte le succès de la Ville dans la réalisation des réductions d'émissions.

Stratégie de résilience climatique





L'élaboration de la Stratégie de résilience climatique est divisée en trois phases. La première phase a été l'achèvement des projections climatiques pour la région de la capitale nationale, qui ont été reçues par le Conseil municipal en juin 2021. En s'appuyant sur la science et la modélisation du climat pour les scénarios d'émissions modérées⁵ à élevées⁶ afin de prévoir les changements futurs en matière de température, de précipitations, de vent et de conditions météorologiques extrêmes, il a été constaté qu'Ottawa connaît

des conditions météorologiques plus chaudes, plus humides et plus imprévisibles et que ces tendances se poursuivront au cours des prochaines décennies. Les projections sont disponibles pour 178 indices climatiques et trois horizons temporels (2030, 2050, 2080). L'utilisation de deux scénarios plausibles et de plusieurs échéances permet d'évaluer les risques climatiques à des fins différentes. Les projections climatiques localisées seront réexaminées à la suite d'avancées importantes dans les modèles climatiques mondiaux.

5 Profil représentatif d'évolution de concentration (ou Representative Concentration Pathway [RCP]) 4.5

6 Profil représentatif d'évolution de concentration (ou Representative Concentration Pathway [RCP]) 8.5

Figure 13 : Résumé du climat futur dans la région de la capitale du Canada (basé sur le scénario d'émissions de carbone élevées RCP 8.5)

	À quoi s'attendre*	Années 2030	Années 2050	Années 2080
Température 	Température moyenne	↑ 1,8°C	↑ 3,2°C	↑ 5,3°C
	Jours très chauds (au-dessus de 30 ° C)	2.5 fois plus	4 fois plus	6.5 fois plus
	Jours très froids (en dessous de -10 ° C)	20% moins	35% moins	63% moins
Saisons 	Hivers plus courts de	4 semaines	5 semaines	8 semaines
	Printemps plus tôt de	2 semaines	2 semaines	4 semaines
	Gel-dégel hivernal	↑ 13 %	↑ 33 %	↑ 54 %
Précipitations 	Précipitations automne-hiver-printemps	↑ 5 %	↑ 8 %	↑ 12 %
	Précipitations intenses	↑ 5 %	↑ 14 %	↑ 19 %
	Chutes de neige	↓ 10 %	↓ 20 %	↓ 44 %
Événements extrêmes 	Possible augmentation des pluies verglaçantes			
	Le réchauffement crée des conditions propices aux tempêtes et aux feux de forêt			

↑ Plus de certitude
 ↓ Moins de certitude

* Pour un scénario d'émissions de carbone élevées (RCP 8.5)

En juin 2022, le Conseil municipal a reçu [l'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques](#), qui constitue la deuxième phase de l'élaboration de la Stratégie de résilience climatique. L'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques s'est appuyée sur la méthodologie Bâtir des collectivités adaptées et résilientes (BCAR) afin d'évaluer près de 150 répercussions climatiques potentielles, notamment sur la santé, le bien-être des collectivités, les infrastructures, l'environnement naturel et l'économie, ainsi que pour déterminer le degré de vulnérabilité d'Ottawa face à l'évolution des conditions climatiques et d'établir des priorités dans les domaines où des mesures sont les plus nécessaires. Des évaluations distinctes des risques climatiques ont été réalisées pour les deux usines de purification de l'eau potable, l'usine de traitement des eaux usées et

les services d'aqueduc, en utilisant la méthodologie du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP). Parmi ces répercussions climatiques potentielles, 40 risques prioritaires ont été déterminés et nécessitent une action dans d'ici un à trois ans. Il s'agit notamment des risques relatifs à la hausse des températures et des précipitations, ainsi qu'à des conditions météorologiques extrêmes telles que les inondations, les tornades et les vagues de chaleur.

La Stratégie de résilience climatique est actuellement dans sa dernière phase d'élaboration et, d'ici le début de 2024, elle définira des actions visant à atténuer les risques prioritaires déterminés dans l'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques.

Coût de l'adaptation aux changements climatiques

Créé en 2013, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) fournit une analyse indépendante de l'état des finances de la province, des tendances de l'économie provinciale et des questions connexes importantes pour l'Assemblée législative de l'Ontario. Le BRF a lancé le projet Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique (ICIP) afin d'analyser les coûts à long terme que les répercussions des changements climatiques pourraient imposer aux infrastructures provinciales et municipales de l'Ontario. La Ville a fourni au BRF des données concernant le répertoire et l'état des actifs, qui ont été intégrées dans leur analyse à l'échelle de la province. Le BRF a récemment publié des [rapports](#) évaluant la composition et l'état de réparation des infrastructures provinciales et municipales en Ontario en chiffrant les répercussions de certains risques climatiques sur les infrastructures linéaires d'eaux pluviales et d'eaux usées, les bâtiments publics et les infrastructures de transport, notamment les routes, les ponts, les grands ponceaux structuraux et les voies ferrées.

La recherche du BRF a permis de déterminer que les coûts de fonctionnement et d'investissement nécessaires pour maintenir les infrastructures publiques existantes en bon état jusqu'à la fin du siècle, en l'absence de mesures d'adaptation dans le cadre d'un scénario d'émissions moyennes, augmenteront de 37 %⁷, 8 %⁸ et 17 %⁹ par rapport à un scénario de climat

stable pour les infrastructures linéaires d'eaux pluviales et d'eaux usées, les bâtiments publics et les infrastructures de transport, respectivement. Ces chiffres passent à 61 %, 15 % et 32 % respectivement dans le cas d'un scénario à fortes émissions. Les projections médianes des coûts montrent que les risques climatiques sélectionnés entraîneront généralement une hausse des dépenses d'exploitation et d'entretien, accéléreront la détérioration des actifs et raccourciront la durée de vie utile de certaines infrastructures, qui nécessiteront alors des remises en état plus fréquentes et plus importantes.

Bien que les estimations du BRF comportent un certain degré d'incertitude et que le climat, le portefeuille d'actifs et l'état des actifs d'Ottawa diffèrent légèrement des moyennes de l'Ontario, la recherche du BRF sert de point de départ en vue de comprendre la relation entre les changements climatiques et le coût du maintien en bon état des infrastructures publiques. Le personnel de la Ville s'appuie sur cette recherche afin de faire progresser l'évaluation des répercussions financières sur les actifs de la Ville. En outre, la troisième phase de la Stratégie de résilience climatique de la Ville visera à déterminer, à hiérarchiser et à chiffrer les projets nécessaires pour adapter les infrastructures afin qu'elles résistent mieux aux effets des changements climatiques.

7 Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario. « Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique (ICIP) : Eaux pluviales et eaux usées – Évaluation de l'impact financier des précipitations extrêmes sur l'infrastructure linéaire publique d'eaux pluviales et d'eaux usées en Ontario » (2022).

8 Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario. « Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique (ICIP) : Bâtiments – Évaluer les impacts financiers des précipitations extrêmes, des chaleurs extrêmes et des cycles gel/dégel sur les bâtiments publics en Ontario » (2021).

9 Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario. « Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique (ICIP) : Transport – Évaluer les impacts financiers des précipitations extrêmes, des chaleurs extrêmes et des cycles gel/dégel sur l'infrastructure de transport en Ontario » (2022).



Intégrer la Stratégie climatique dans les principaux processus de planification

Les objectifs de la Ville en matière de changements climatiques ne peuvent être atteints qu'en intégrant la Stratégie climatique dans les principaux processus de planification tels que la planification officielle, la planification stratégique, la planification des investissements, la planification financière à long terme, les politiques de l'entreprise et la budgétisation annuelle.

Le Plan officiel (PO) offre une vision de la croissance future de la Ville et un cadre politique pour guider le développement physique de la Ville. Il s'agit d'un outil essentiel en vue d'atteindre les objectifs en matière de changements climatiques au moyen de l'aménagement du territoire, de la conception urbaine, de la pratique réglementaire, de la conception des bâtiments et de la protection de l'environnement. [Le nouveau PO](#), entré en vigueur en novembre 2022, intègre la résilience environnementale, climatique et sanitaire ainsi que l'énergie dans le cadre de ses politiques de planification. Les [plans directeurs](#) du PO intégreront également les politiques, programmes et projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Le Plan stratégique de la Ville est le principal document de planification de l'organisation qui définit ce que le Conseil municipal prévoit d'accomplir au cours de son mandat de quatre ans et sert de feuille de route pour la réussite de la Ville. La gestion de l'environnement était l'une des principales priorités du Plan stratégique 2019-2022 de la Ville, avec notamment des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'intégration des considérations relatives aux changements climatiques dans toutes les activités de la Ville. Le Plan stratégique de la Ville 2023-2026 est en cours d'élaboration et s'appuie sur des plans directeurs, notamment le Plan directeur sur les changements climatiques.

Le processus de planification des investissements de la Ville pour le renouvellement des actifs existants est géré par la [Politique de gestion intégrale des actifs \(GIA\)](#). La Politique de gestion intégrale des actifs (GIA) est une approche intégrée de la gestion des infrastructures qui vise à maximiser les bénéfices, à réduire les risques et à fournir des niveaux de service sûrs et fiables. Les considérations relatives aux changements climatiques ont été intégrées dans la Politique de gestion intégrale des actifs (GIA) et seront intégrées dans la gestion des actifs existants afin de respecter la

réglementation provinciale. Le [règlement](#) exige que les municipalités de l'Ontario prennent en compte les changements climatiques dans la planification de la gestion des actifs.

Le budget de [2023](#) a été la première année où une optique climatique a été appliquée à toutes les nouvelles demandes de budget d'investissement. Cette approche systématique a permis de déterminer la manière dont les nouveaux investissements contribuent aux objectifs climatiques ainsi que les occasions futures. Dans l'ensemble, le budget a déterminé 52 millions de dollars de nouveaux investissements ayant une contribution modérée ou majeure à la réduction des émissions et au renforcement de la résilience climatique.

La Ville continuera à intégrer les risques et les occasions relatifs aux changements climatiques dans les processus de planification financière. L'intégration des considérations climatiques dans les principaux processus de planification permet à la Ville de mieux se positionner pour intégrer les considérations climatiques dans les processus de budgétisation annuelle et de planification financière à long terme. Les futurs rapports du GTIFCC mesureront les dépenses d'investissement réelles effectuées au cours de l'année financière par rapport aux montants précédemment budgétés et au niveau cible des investissements déterminés pour l'atténuation des changements climatiques ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.

Gestion des risques

Les risques relatifs aux changements climatiques ont été déterminés, évalués et classés par ordre de priorité dans le cadre de l'Évaluation de la vulnérabilité et des risques climatiques et de la stratégie de l'Évolution énergétique. La Ville s'efforce d'atténuer et

de contrôler ces risques au moyen de son cadre de gouvernance et de ses stratégies (notamment la Stratégie de résilience climatique et la mise en œuvre des projets de la stratégie de l'Évolution énergétique).

Intégrer les risques climatiques dans la gestion des risques d'entreprise

La Ville dispose d'un Programme de gestion des risques d'entreprise (GRE), qui est dirigé par une politique et un cadre approuvés par le Conseil municipal. Le programme de GRE prévoit des processus annuels dans le cadre desquels les services déterminent, évaluent, atténuent, contrôlent et signalent les risques. Ces risques sont examinés et évalués afin de déterminer les tendances interdépartementales. Les risques sont également transmis à l'échelle de l'entreprise s'ils requièrent l'attention ou l'action de la haute direction.

Le registre des risques organisationnels comprend souvent les risques stratégiques de l'entreprise et peut également inclure des risques départementaux et/ou horizontaux sélectionnés qui répondent aux lignes directrices en matière de transmission aux échelons supérieurs et/ou qui dépassent les niveaux de tolérance aux risques organisationnels. Les risques climatiques relatifs à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la réaction aux phénomènes météorologiques extrêmes et à l'adaptation à l'évolution du climat sont intégrés au programme GRE de la Ville dans le cadre du Registre des risques organisationnels.

Mesures et objectifs

Les paramètres et les objectifs comprennent les paramètres clés permettant de surveiller les risques relatifs aux changements climatiques et de rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs relatifs aux changements climatiques. Dans le cadre du Plan directeur sur les changements climatiques approuvé, la Ville s'est engagée à fournir une mise à jour annuelle du cadre sur les changements climatiques qui comprend les derniers inventaires d'émissions de GES, une évaluation de la façon dont la Ville d'Ottawa se rapproche des objectifs de la collectivité et de l'entreprise, ainsi

qu'une mise à jour des progrès réalisés en vue d'atteindre les huit priorités du Plan directeur sur les changements climatiques. Le Conseil municipal a reçu en avril 2023 [le plus récent rapport de mise à jour de l'état d'avancement](#), qui comprend des indicateurs de rendement clés lorsque des données sont disponibles pour suivre les progrès accomplis. Le nombre d'indicateurs continuera d'augmenter dans les années à venir, à mesure que les projets, les programmes et les plans passeront de la phase d'élaboration à la phase de mise en œuvre.

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Dans le cadre du Plan directeur sur les changements climatiques, le Conseil municipal a approuvé des objectifs à court, moyen et long terme visant à réduire les émissions de la collectivité de 100 % d'ici 2050 et les émissions de l'entreprise de

100 % d'ici 2040 (sur la base de 2012). Ces objectifs s'harmonisent avec l'objectif du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat \(GIEC\)](#), à savoir limiter la hausse du réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius.

Figure 14 : Objectifs communautaires à court, moyen et long terme pour atteindre 100 % d'ici l'objectif de 2050

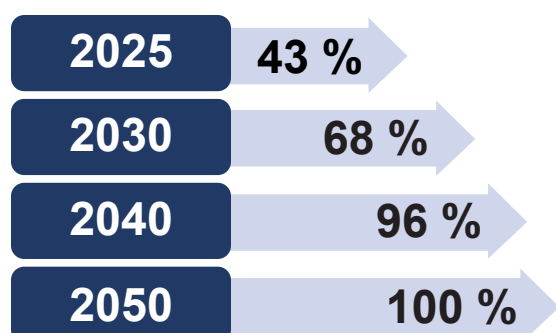
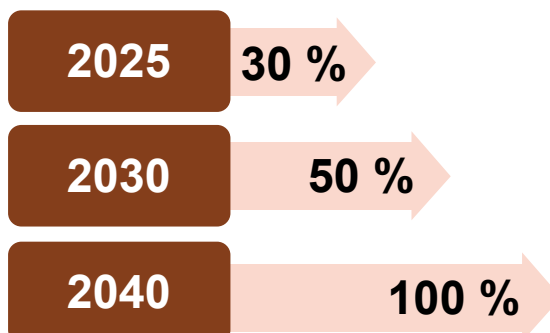


Figure 15 : Objectifs à court, moyen et long terme des entreprises pour atteindre 100 % d'ici l'objectif de 2040





Inventaires des émissions de gaz à effet de serre

Les inventaires d'émissions de GES fournissent un aperçu de la consommation d'énergie et des émissions associées sur une période donnée dans les secteurs des bâtiments, des transports, des déchets et de l'agriculture. La Ville entreprend deux types d'inventaires de GES : les inventaires communautaires, qui recensent les émissions provenant d'activités menées à l'intérieur des limites géographiques d'Ottawa, et les inventaires d'entreprise, qui recensent les émissions sous le contrôle opérationnel de la municipalité. [Les derniers résultats de l'inventaire](#) concernent l'année civile 2020.

Entre 2012 et 2020, les émissions de la collectivité ont diminué de 15 %. Pour atteindre l'objectif à moyen terme de réduction des émissions de 68 % d'ici 2030, les émissions devront diminuer de 6 % à 7 % par an, ce qui nécessitera une hausse importante des actions et des investissements afin de respecter les échéances ambitieuses. Au cours de la même période, les émissions de l'entreprise ont diminué de 43 %, ce qui lui permet de dépasser son objectif à court terme de réduction des émissions de 30 % d'ici 2025 et d'être en bonne voie pour atteindre son objectif à l'horizon 2030.

La Ville a entrepris un examen par un tiers de ses méthodes d'inventaire, de ses sources de données et de ses hypothèses afin de confirmer l'exactitude, la cohérence et l'harmonisation avec les pratiques exemplaires en matière d'établissement de rapports. Les inventaires de GES de 2021 et 2022 seront réalisés plus tard, en 2023, après l'achèvement de l'examen par une tierce partie.



Informations statistiques (non audité)

Produits par source – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Produits par sources¹	2018	2019	2020	2021	2022
Impôts et taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 776 722 \$	1 864 760 \$	1 944 683 \$	2 022 302 \$	2 137 217 \$
Redevances et frais d'utilisation	2018	2019	2020	2021	2022
Administration générale	13 752	14 503	13 696	18 122	18 597
Service paramédic	1 418	1 230	1 278	2 043	2 270
Autres services de sécurité	64 124	76 579	60 024	69 589	74 202
Routes, circulation et stationnement	25 404	33 598	21 457	23 850	30 900
Transport en commun	183 955	190 470	88 068	64 241	108 413
Eau et égouts	341 883	348 201	372 913	392 357	404 133
Collecte des déchets et du recyclage	44 454	44 596	52 781	66 623	66 274
Logement social	69 324	72 838	73 326	71 594	84 109
Parcs et services récréatifs	60 371	62 367	21 195	25 567	46 489
Urbanisme et aménagement	29 466	36 203	17 742	20 597	18 489
Soins de longue durée	18 085	18 323	17 526	15 920	17 315
Autre	5 559	4 420	3 385	2 354	2 001
Total des redevances et frais d'utilisation	857 795	903 328	743 391	772 857	873 192
Produits par sources	2018	2019	2020	2021	2022
Paiement de transfert	957 513	1 083 242	1 493 210	1 622 478	1 569 569
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	318 684	474 514	363 556	532 071	469 303
Redevances d'aménagement	80 032	127 164	169 683	208 393	168 419
Revenus de placement	48 550	45 866	50 716	61 257	74 237
Amendes et pénalités	35 439	37 897	35 617	41 073	46 791
Autres recettes	43 513	63 245	44 215	23 067	84 875
Quote-part du bénéfice d'entreprises publiques	42 138	32 429	34 120	47 356	39 674
Revenus	1 525 869	1 864 357	2 191 117	2 535 695	2 452 868
Total des revenus	4 160 386 \$	4 632 445 \$	4 879 191 \$	5 330 854 \$	5 463 277 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours.

Charges par fonction – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Charges par fonction	2018	2019	2020	2021	2022
Administration générale ¹	113 541 \$	108 960 \$	103 481 \$	108 433 \$	122 466 \$
Protection de la personne et de la propriété	601 818	637 309	628 673	663 964	709 318
Routes, circulation et stationnement	412 620	433 170	415 144	421 652	445 752
Transports en commun	582 903	697 815	737 369	719 757	765 326
Services environnementaux	388 684	427 317	424 270	451 934	486 398
Services de santé	175 583	180 945	216 679	294 234	283 287
Services sociaux et à la famille	552 559	537 006	535 892	502 889	608 730
Logement social	290 699	301 255	302 952	354 510	457 705
Programmes communautaires des loisirs et de la culture	331 752	372 347	346 493	346 481	372 844
Urbanisme et aménagement	101 134	76 552	74 541	79 561	95 239
Total des dépenses	3 551 293 \$	3 772 676 \$	3 785 494 \$	3 943 415 \$	4 347 065 \$

¹ Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges d'exploitation ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière du gouvernement de l'Ontario.

Réserves consolidées – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audités] [en milliers de dollars]

Fonds de réserve	2018	2019	2020	2021	2022
Réserves assujetties à des restrictions					
Taxe sur l'essence	102 752\$	73 764\$	19 432\$	96 422\$	120 400\$
Total du fonds de réserve assujetti à des restrictions	102 752	73 764	19 432	96 422	120 400
Fonds de réserve discrétionnaires					
Transports en commun	59 946	14 486	23 668	51 979	39 586
Logements trouvés	76 765	83 567	76 077	72 081	103 619
Avantages sociaux	57 567	59 949	71 237	81 379	85 511
Stabilisation des taxes	31 249	27 615	51 455	76 488	72 518
Stationnement	27 605	23 753	22 427	23 845	19 838
À l'échelle de la Ville	18 780	37 272	71 151	98 692	99 400
Parc automobile de la Ville	7 280	9 574	4 348	5 813	3
Services environnementaux / autres	144 229	119 094	174 553	173 150	200 996
Total des réserves discrétionnaires	423 421	375 310	494 916	583 427	621 471
Total des réserves	526 173\$	449 074\$	514 348\$	679 849\$	741 871\$

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Résidentiel (en milieu urbain)	2018	2019	2020	2021	2022
Ensemble de la municipalité	0,496991%	0,509381%	0,515820%	0,529126%	0,545494%
Service d'incendie municipal	0,083364%	0,082854%	0,082390%	0,083982%	0,085193%
Service de police municipal	0,148305%	0,150216%	0,151781%	0,156362%	0,159197%
Transport en commun municipal	0,163405%	0,166460%	0,175651%	0,186419%	0,194605%
Aire de conservation municipale	0,006345%	0,006758%	0,006766%	0,007324%	0,007076%
Études	0,170000%	0,161000%	0,153000%	0,153000%	0,153000%
Total des taux d'imposition résidentiels	1,068410%	1,076669%	1,085408%	1,116213%	1,144565%

Non résidentiel (commercial en milieu urbain)	2018	2019	2020	2021	2022
Ensemble de la municipalité	0,930676%	0,929563%	0,931752%	0,971096%	1,023682%
Service d'incendie municipal	0,156109%	0,151200%	0,148826%	0,154131%	0,159873%
Service de police municipal	0,277719%	0,274127%	0,274171%	0,286968%	0,298752%
Transport en commun municipal	0,305996%	0,303771%	0,317287%	0,342132%	0,365198%
Aire de conservation municipale	0,011882%	0,012332%	0,012221%	0,013441%	0,013280%
Études	1,090000%	1,030000%	0,980000%	0,880000%	0,880000%
Total des taux d'imposition non résidentiels	2,772382%	2,700993%	2,664257%	2,647768%	2,740785%

Valeur cotisée [en millions de dollars]	2018	2019	2020	2021	2022
Résidentiel	122 231 \$	128 506 \$	133 047 \$	135 671 \$	138 893 \$
Pourcentage du total	72,2%	79,1%	79,0%	79,4%	79,8%
Non résidentiel	47 104	33 933	35 452	35 146	35 071
Pourcentage du total	27,8%	20,9%	21,0%	20,6%	20,2%
Total des cotisations	169 336 \$	162 439 \$	168 499 \$	170 817 \$	173 964 \$

Impositions et cotisations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]
[en milliers de dollars]

Impôts et taxes à recevoir	2018	2019	2020	2021	2022
Impôts et taxes à recevoir au début de l'exercice	107 933 \$	106 826 \$	113 542 \$	114 173 \$	102 765 \$
Impôts fonciers prélevés	2 131 472	2 240 242	2 337 422	2 338 305	2 446 365
Éléments non imposables ajoutés aux fins de recouvrement	35 618	54 359	5 469	43 088	56 143
Pénalités et intérêts	16 329	16 731	16 171	17 965	18 707
Ajustements fiscaux de l'exercice	(36 085)	(23 445)	(54 224)	(46 866)	(51 525)
Total partiel	2 255 267\$	2 394 713\$	2 418 380\$	2 466 665\$	2 572 455\$
Recouvrements	2018	2019	2020	2021	2022
À jour	(2 051 853) \$	(2 203 938) \$	(2 223 564) \$	(2 337 954) \$	(2 433 007) \$
Arriérés	(96 587)	(77 233)	(80 642)	(25 946)	(25 068)
Total des recouvrements	(2 148 440) \$	(2 281 171) \$	(2 304 206) \$	(2 363 900) \$	(2 458 075) \$
Impôts et taxes à recevoir	2018	2019	2020	2021	2022
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	106 826 \$	113 542 \$	114 173 \$	102 765 \$	114 380 \$
Provisions pour créances douteuses	(4 404)	(4 811)	(5 204)	(5 633)	(6 308)
Impôts et taxes à recevoir à la fin de l'exercice	102 422 \$	108 731 \$	108 969 \$	97 132 \$	108 072 \$
Pourcentage des impôts et taxes exigibles perçus	96,3 %	98,4 %	95,1 %	100 %	99,5 %
Impôts et taxes à payer en proportion de l'imposition de l'exercice	4,8 %	4,9 %	4,7 %	4,2 %	4,4 %

Placements – au coût après amortissement – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Investissements	2018	2019	2020	2021	2022
Obligations du gouvernement fédéral	203 340 \$	128 043 \$	359 143 \$	553 712 \$	770 110 \$
Obligations du gouvernement provincial	249 391	202 216	218 912	517 955	448 879
Obligations du gouvernement municipal	185 900	209 170	239 371	278 383	333 822
Obligations de sociétés	389 027	289 772	152 178	142 365	18 533
Fonds de dotation	171 413	166 440	163 305	154 229	159 690
Autre	30 176	30 930	41 770	64 552	65 543
Totaux	1 229 247 \$	1 026 571 \$	1 174 679 \$	1 711 196 \$	1 796 577 \$

Dettes à long terme – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité] [en milliers de dollars]

Dettes à long terme nette	2018	2019	2020	2021	2022
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises	1 989 564 \$	2 309 254 \$	2 533 515 \$	2 693 640 \$	2 943 734 \$
Dettes au titre de l'Étape 1 du train léger	0	298 789	519 798	510 577	499 210
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	54 727	44 244	33 473	22 408	17 233
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(132 206)	(95 093)	(132 734)	(186 922)	(248 595)
Total de la dette à long terme nette	1 912 085 \$	2 557 194 \$	2 954 052 \$	3 039 703 \$	3 211 582 \$

Dette à long terme nette par fonction – Rétrospective des cinq derniers exercices
[non audité] [en milliers de dollars]

Dette à long terme nette par fonction	2018	2019	2020	2021	2022
Administration générale	3 396 \$	1 773 \$	494 \$	243 \$	200 \$
Incendie	5 177	10 202	9 755	9 292	8 873
Service de police	19 619	29 543	25 513	23 013	21 165
Inspection liée à la sécurité publique	3 147	2 660	2 378	2 173	1 959
Routes	423 747	583 564	537 882	497 538	484 032
Transport en commun	401 988	875 171	1 363 706	1 542 452	1 711 819
Traitement des eaux usées	406 741	491 417	474 640	454 865	478 662
Approvisionnement en eau et distribution	341 052	258 827	247 241	232 845	220 390
Collecte des déchets et du recyclage	4 855	4 508	4 155	3 795	3 428
Assainissement de l'environnement	12 540	13 937	13 345	12 712	14 694
Parcs et services récréatifs	220 829	221 489	214 884	206 717	198 503
Bibliothèques	3 389	3 085	2 712	2 320	1 908
Urbanisme et aménagement	51 533	48 862	46 900	43 128	59 778
Services sociaux et à la famille	13 799	11 960	10 331	8 574	6 171
Santé	273	196	116	36	0
Total de la dette à long terme nette	1 912 085 \$	2 557 194 \$	2 954 052 \$	3 039 703 \$	3 211 582 \$

Données démographiques et autres informations – Rétrospective des cinq derniers exercices [non audité]

Données démographiques	2018	2019	2020	2021	2022
Populations	991 429	1 006 210	1 018 001	1 046 440	1 067 310
Ménages	422 327	429 080	434 013	447 210	457 070
Équivalents temps plein municipaux prévus au budget	2018	2019	2020	2021	2022
Équivalents temps plein prévus au budget	15 088	15 312	15 603	15 798	15 921
Équivalents temps plein par population de 1 000 personnes prévus au budget	15,2	15,2	15,3	15,1	14,7
Inflation - Augmentation annuelle de l'IPC¹ (%)	2018	2019	2020	2021	2022
Ottawa	2,5	2,0	1,4	4,0	6,9
Ontario	2,3	1,8	0,7	3,4	6,3
Canada	2,2	1,9	0,7	3,2	6,3
Taux de chômage (%)¹	2018	2019	2020	2021	2022
Ottawa	4,6	4,7	7,4	6,2	4,2
Ontario	5,6	5,6	9,6	8,0	5,7
Canada	5,8	5,7	9,5	7,5	5,3
Informations sur le logement	2018	2019	2020	2021	2022
Mises en chantier résidentielles ²	7 539	7 782	9 950	10 221	11 032
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	1,1	3,2	27,9	2,7	7,9
Maisons unifamiliales	2 718	2 607	2 867	3 276	2 559
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	19,1	(4,1)	9,97	14,27	(21,89)
Prix des logements (en milliers de dollars) ³	407	465	530	720	692
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	3,9	14,3	14,0	35,8	(3,9)
Inflation des prix des nouveaux logements (%) ¹	5,2	7,2	14,9	21,2	6,6
Valeur des permis de construire délivrés (en millions)	2 976 \$	3 262 \$	3 740 \$	3 857 \$	3 350 \$
Variation par rapport à l'exercice précédent (%)	10,0	9,6	14,7	3,1	(13,1)

¹ Statistique Canada

² Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

³ Chambre d'immeuble d'Ottawa-Carleton



© Ville d'Ottawa, 2023
Tous droits réservés.

110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Téléphone : (613) 580-2400
ou 1-866-261-9799

ATS : (613) 580-2401

311@ottawa.ca

www.ottawa.ca